Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 64 No 13 SAINT-BONIFACE, JEUDI 1er JUILLET 1976

Les eaux troubles de la Rivière-Seine

UNE SOIRÉE MÉMORABLE MARQUE LA SAINT-JEAN À SAINTE-ANNE

Vers deux heures du matin, après une soirée de tension, à Sainte-Anne, le 24 juin, le président de la Division scolaire de la Rivière-Seine, M. William Grossman, annonça aux quelque huit cents personnes réunies au gymnase de l'école élémentaire de Sainte-Anne, que "par un vote majoritaire", les commissaires d'écoles de la Division venaient de manifester leur confiance au directeur général de la Division, M. Normand Boisvert.

C'était en effet cette question de confiance (Voir LA LIBERTE, livraison du 24 juin) qui avait suscité un tollé au sein de la francophonie qui voyait dans une motion amenée par le commissaire Dennis O'Rourke, une injustice envers le directeur général, M. Boisvert, au service de la Division depuis quatre ans et favorable à l'école française dont celle rejetée pour Saint-Norbert. Les groupes préoccupés de l'école française voyait en cette motion le début d'une tentative de certains commissaires de se "débarrasser" d'un certain nombre de fonctionnaires de la Division favorables à l'école française.

Presqu'un millier de personnes s'étaient massées en face des bureaux de la Division scolaire de la Rivière-Seine tôt dans la soirée. On savait que le président de la Division, M. Grossman, avait placé la motion O'Rourke au tout début de l'ordre du jour. Les groupes qui avaient des mémoires à la défense de M. Boisvert à présenter aux commissaires se voyaient ainsi frustrés, pour ne pas dire insultés, du fait qu'ils ne pourraient faire connaître leur point de vue sur la situation *qu'après* le vote sur la motion.

La salle de réunion des commissaires ne pouvant contenir qu'une trentaine de spectateurs, et la pluie qui commença drue un peu après 8 heures, des pressions furent exercées pour que la séance des commissaires soit transportée au gymnase de l'école élémentaire. On apprit en même temps avec satisfaction que les conseillers avaient décidé d'entendre les mémoires avant de débattre la motion et de voter. Cela fut reçu avec soulagement par les manifestants, et cela sauva propablement la situation.

Quarante-quatre mémoires furent donc entendus entre huit heures et demie et onze heures et quart, venant de groupes divers, dont trente-six ou trente-sept constituaient une semonce aux commissaires et leur demandaient de défaire la motion O'Rourke. Les mémoires, dont la majorité étaient en français, ont été remarquables par leur qualité, même si certains furent extrêmement durs pour le président Grossman et certains conseillers, allant jusqu'à demander leur démission.

Après avoir écouté les mémoires, les commissaires se retirèrent dans une salle de classe de l'école pour délibérer sur la motion. Ils reparurent dans le gymnase vers deux heures du matin et le président, calme et froid, annonça en anglais, que la motion O'Rourke avait été défaite "par un vote majoritaire".

Il y eut alors un tonnerre d'applaudissements et de cris de réjouissance.

Soirée de tension, soirée fatigante, mais soirée de victoire. Interviewé sur place, le président de la Société Franco-Manitobaine déclara que si on venait de gagner une bataille, on n'avait pas encore gagné la guerre et que la S.F.M. poursuivrait sans relâche ses efforts pour l'école française.

Ainsi célébra-t-on, à Sainte-Anne, le 24 juin 1976, la Saint-Jean-Baptiste, Fête nationale des Canadiens Français.

■

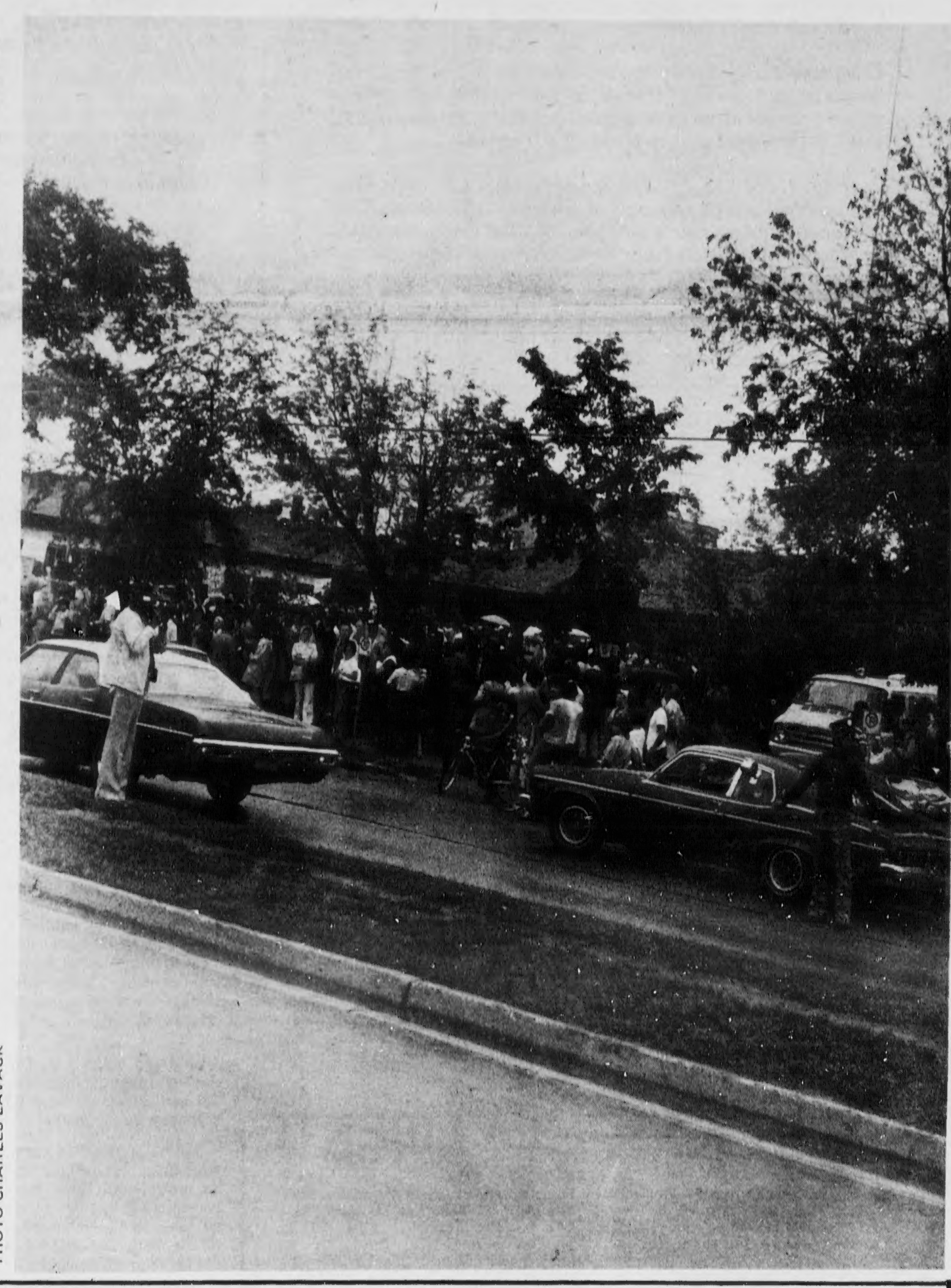


PHOTO CHARLES LAVACK

Éditorial

QUAND LE PEUPLE S'OCCUPE DE SON AFFAIRE

À Sainte-Anne, le soir du 24 juin, le Père Martial Caron, s.j. nous confiait qu'une telle manifestation ne s'était pas vue au Manitoba français depuis le temps de sa jeunesse. Les quelque huit cents personnes qui se trouvaient encore dans le gymnase de l'école élémentaire de Sainte-Anne dans la nuit du 25 n'étaient pas là passivement; tous, jeunes et moins jeunes, militaient ce soir-là, avaient compris que c'en était assez, que l'insulte, l'affront que voulaient leur faire subir le président et certains commissaires de la Division de la Rivière-Seine n'en resterait pas là. La présence massive de nos gens devant les bureaux de la Division, au début de la soirée — ils étaient au moins un millier — ne laissait aucun doute. Ils étaient décidés. La motion O'Rourke visait un fonctionnaire mais il ne s'agissait là, et on le savait bien, que du premier temps d'une tentative de se débarrasser d'un certain nombre d'autres fonctionnaires, de principaux d'écoles, favorables à l'école française. Cela se situait en plein au coeur de l'affaire de l'école française de Saint-Norbert qui durait depuis un an et dont on connaît les détails.

Ce soir du 24, on se retrouvait au temps des luttes d'il y a soixante ans alors que l'enseignement du français fut interdit au Manitoba. Les moins jeunes parlent encore de cette époque héroïque, de cette période qui a fait bien du mal aux Franco-Manitobains. Car si les luttes menées au cours de ces années ont réussi à conserver le français dans cette province, l'interdiction de l'enseignement du français a eu ses effets, effets néfastes si l'on se réfère aux statistiques qui montrent que près de la moitié de la population canadienne-française du Manitoba est à peu près assimilée, c'est-à-dire qu'elle a troqué sa langue et sa culture contre celles de "l'autre".

Quand, en 1967, l'interdiction fut levée par la Loi 59, il y eut un soupir de soulagement. L'école "mixte" naquit, mais on ne se doutait pas des effets qu'elle aurait sur notre population dont elle transformerait une partie en "franglophones".

Puis vint la Loi 113, en 1970, qui permit aux Canadiens Français du Manitoba de prendre leur affaire en main. Or, sauf en quelques cas, il en résulta bien peu. Il fallut l'avènement du Bureau de l'Éducation Française et l'action de divers groupes constitués d'hommes et de femmes lucides pour qu'un réveil se produise chez une partie de la population — chose peu facile dans la psychose créée par les soixante années d'ostracisme. Enfin, depuis la levée de l'interdiction, on se berçait dans une douce somnolence, dans l'illusion que tout était réglé alors que l'on continuait de glisser sur la pente de l'assimilation, l'école "mixte" étant à toutes fin pratiques une école anglaise.

L'affaire de Saint-Norbert a été une erreur de la part des adversaires de l'école française à laquelle les Franco-Manitobains ont droit mais qui, après six ans, reste encore à l'état de projet si l'on excepte quelques tentatives timides ici et là. Si l'école française avait vu le jour à Saint-Norbert tout doucement, tel qu'alors décidé par la Division scolaire de la Rivière-Seine, nous en serions encore à la douce somnolence, nous félicitant à l'occasion, mais trop endormis ou indifférents ou béatement satisfaits pour voir approcher le désastre.

La bataille qu'il a fallu livrer dans cette affaire et dont le dénouement, jeudi soir le 24 juin à Sainte-Anne, marque un réveil, aura servi à secouer nos gens de leur torpeur. Ils n'étaient pas peureux, ces gens, à Sainte-Anne, l'autre soir. Ils savaient ce qu'ils voulaient et ils étaient bien décidés à l'obtenir. Les mémoires qu'ils ont servis aux commissaires étaient bien faits, étoffés, plusieurs très durs, marquant une surprenante détermination.

Le président de la Société Franco-Manitobaine, le docteur Gérard Archambault, faisait remarquer après la manifestation que si nous avons gagné la bataille, nous n'avons pas encore gagné la guerre. C'est exact. Or, la guerre, personne ne va la gagner pour nous.

La question de l'école française est primordiale et elle n'est pas simple. Il va aussi falloir convaincre ceux qui ne comprennent pas. Et puis, ces écoles, et cela est essentiel, elles devront être insérées dans un système bien à nous.

C'est par la base que nous arriverons, par les comités de parents, appuyés de tous les groupes lucides, la Société Franco-Manitobaine, bras politique de la Francophonie en cette province, assurant le leadership.

La manifestation du 24 juin a démontré que lorsque le peuple s'occupe de son affaire, il obtient ce qu'il veut. Il va falloir être vigilant, et continuer à pousser.

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

Les francophones et les franglophones

Monsieur le rédacteur,

À la réunion du 23 juin où les parents de l'école Provencher ont rencontré la Commission Scolaire et le bureau d'administration de la division de Saint-Boniface pour discuter des résultats de la recherche sur l'éducation française au Manitoba, entreprise par le Centre de Recherche du C.U.S.B., la présidente du Comité de Parents de Provencher a déclaré que le comité avait l'appui des deux tiers (⅔) des parents pour le "programme B" puisque ces derniers avaient supposément opté pour ce programme. Ce qu'elle a négligé de mentionner c'est que ce choix a réellement été fait, souvent pour des raisons d'accessibilité, il y a quelques qnnées, alors que le "programme A" n'était pas offert à l'école Provencher. Depuis deux ans, le Comité de Parents n'a certainement pas demandé directement aux parents de choisir, soit par questionnaire ou autre forme écrite. Seulement les parents d'enfants à la maternelle ont rempli une formule spéciale pour indiquer le programme de leur choix.

J'aimerais donc signaler à **TOUS** les parents de Provencher qu'ils ont le droit de choisir (et même de changer) de programme à **N'IMPORTE QUEL NIVEAU,** de la 1ère à la 8e année, simplement en l'indiquant **PAR ÉCRIT** à la direction de l'école. N'attendez pas de formule de la division, de l'école ou du Comité de Parents. C'est à **VOUS** de décider honnêtement si vous voulez être Franglophone ou Francophone.

Hélène Roy
parent

Appréciation

Cher monsieur Le François,

Bien qu'un peu tard, je tiens à me joindre à ceux qui l'ont déjà fait, mes sincères félicitations pour avoir obtenu le titre de meilleur hebdomadaire, pour les journaux de la même catégorie. Je crois devoir dire en toute franchise, que c'est surtout depuis que vous en avez la direction, que le journal a évolué dans le sens vraiment logique qui lui a valu cet honneur. J'inclus mes félicitations à vos collaborateurs aussi.

Un grand merci à M. Olivier Tremblay pour le bon travail qu'il a fait en dépit de beaucoup de difficultés.

J'aime à lire l'éditorial mais aussi tout ce qui a trait au mouvement lent mais consistant qui se fait en vue de faire valoir l'importance de la part des nôtres à conserver et à faire connaître davantage notre belle langue française.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'expression de ma haute considération d'un homme de l'âge d'or.

Henri Bruyère

À ceux qui veulent entendre

Monsieur le Rédacteur,

Les revendications du Comité de Parents pour une école française au Précieux-Sang sont fondées sur des études pédagogiques sérieuses entreprises par:

1. Le Personnel de l'Ecole Précieux-Sang;
2. Le Bureau de l'Education Française du ministère de l'Education;
3. L'Ontario Institute for Studies in Education;
4. Les colloques nationaux traitant de l'école française en milieu minoritaire;
5. Le centre de recherche du Collège de Saint-Boniface auprès de tous les étudiants des 3e, 6e, 9e années suivant au moins un cours en français.

Le Ministre de l'Education dans son communiqué de presse du 25 mai 1976 spécifie que les données figurant dans le rapport suggèrent qu'un étudiant qui désire devenir bilingue au Manitoba où la société environnante est surtout d'expression anglaise devrait s'inscrire à un programme à forte proportion de français.

Donc nous demandons un programme français avec un bon cours d'anglais qui feront de nos élèves de vrais bilingues, plutôt que simplement les laisser s'assimiler à la langue anglaise.

Ce que nous demandons aux commissaires pour l'année scolaire 1976/77 :

1. Programmes français de la maternelle, 1ère, 2e, 3e 4e années (ces programmes se terminent présentement à la 3e année);
2. Une politique d'école française établissant un plan graduel et continu jusqu'à l'inclusion de la 12e année;
3. Liberté de choix aux élèves déjà inscrits au programme "B" de terminer leurs études au Précieux-Sang au programme dans lequel ils sont présentement inscrits (5e année jusqu'à la 12e année);

Si vous détruisez l'école française au Manitoba, où vos enfants auront-ils leur langue française?... Quel héritage leur laisserez-vous?...

Nous sommes prêts à parler, discuter avec vous.

Lise Provencher
Comité d'information
Le Comité des Parents pour l'école française au Précieux-Sang.

(VOIR, PAGE 3)

"Je gagne ma vie, je suis amoureux, et j'attends la Révolution. Je suis heureux." (Jules Vallès, dans "Le Bachelier")

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
DIRECTEUR : Marcien Emond.
REDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François.
SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES : René Guyot. Au téléphone : 247-4823.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTE. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone : 247-4823.
L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada. $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.
LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

Les employés du journal Le Droit, d'Ottawa, s'engagent à acheter un bloc important d'actions du quotidien

Une forte majorité des 408 employés du journal Le Droit s'est prononcé en faveur de l'achat d'un bloc important d'actions dans le quotidien de l'Outaouais, que les pères Oblats veulent céder à de nouveaux propriétaires dès cet automne.

M. Guy Béland, adjoint au directeur de l'information et porte-parole du comité organisateur du "projet fierté", se dit très heureux de ces résultats et annonce déjà qu'une offre sera faite à la communauté des pères Oblats d'ici une semaine.

Le projet actuel, qui demeure négociable selon M. Béland, propose une structure tri-partite pour prendre la relève des pères Oblats qui détiennent 79% des actions de l'entreprise: une fondation dotée de 40% des actions, une société ou coopérative des employés détenant 39% des actions et 21% restant entre les mains des 135 petits actionnaires actuels.

C'est par le biais d'une cotisation volontaire de 3%, retenue chaque semaine sur le chèque de paye, que les employés achèteraient en un premier temps 28% des actions et 11% dans la seconde étape.

Avant de rencontrer les pères Oblats, le comité organisateur du "projet fierté" complètera son sondage auprès de la centaine d'employés qui n'a pas encore retourné sa formule d'adhésion.

Le comité, formé de cadres et syndiqués représentant les divers secteurs de l'entreprise, se réunissait hier soir pour préciser le projet et préparer le mémoire qu'on soumettra aux pères Oblats.

Les journalistes, qu'on disait peu favorables au "projet fierté", ont répondu à seulement 50% au sondage sur la participation des employés du journal à sa propriété, les deux-tiers approuvant le projet et un tiers le rejetant. Le syndicat des journalistes devait tenir une assemblée sur le sujet.

LE BILINGUISME AIR-SOL À PARIS

Mardi, le 15 juin, le ministre canadien des Transports, M. Otto Lang, se trouvait à la tour de contrôle de l'aéroport international Roissy-Charles de Gaulle, près de Paris. La *Presse Canadienne* rapportait le lendemain que le ministre avait été "très favorablement impressionné par le travail calme, simple et bilingue des contrôleurs aériens" qui oeuvrent à cet aéroport. C'est, en effet, ce que M. Lang a confié à la presse après une visite de cette tour de contrôle où il a été reçu officiellement par les autorités de l'aéroport de Paris.

M. Lang, en visite officielle de quatre jours en France, a confié que c'était la première fois qu'il voyait de ses propres yeux ce système d'opération bilingue, anglais-français fonctionner pour les vols internationaux, et d'une façon aussi concluante.

La tour de contrôle de l'aéroport de Paris opère depuis plusieurs années, surtout pour les vols internationaux, en employant soit la langue française ou la langue anglaise, et ces contrôleurs doivent obligatoirement posséder l'usage courant de ces deux façons de s'exprimer.

Par ailleurs plusieurs contrôleurs aériens des tours de contrôle des trois aéroports parisiens soit Roissy, le Bourget ou Orly parlent couramment une ou plusieurs autres langues comme l'espagnol, l'allemand, l'italien, etc.

Un porte-parole de l'aéroport de Paris a par ailleurs confié au cours de la visite de M. Lang, que pour les vols internationaux arrivant à Roissy le français était employé dans une mesure de 60 pour cent et l'anglais 40.

Lettres à LA LIBERTÉ

Élégantes félicitations

Cher Monsieur le Rédacteur,

J'aimerais féliciter mes concitoyens canadiens-français du Manitoba qui ont appuyé si fortement la question de l'éducation française dans la division Seine. Je les félicite pour leurs efforts et sacrifices parce qu'ils sont venus de loin, sont restés tard et ont supporté la pluie, la chaleur et une salle encombrée. Mais il y a une autre chose qui fut très évidente jeudi passé, et c'était la politesse générale et l'étiquette publique d'un groupe fort affecté et fort émotionné.

La manifestation ordonnée et courtoise de jeudi passé devrait rester dans nos esprits et les esprits de nos concitoyens anglais pour longtemps, et devrait servir comme un exemple pour tous.

Sincèrement,

F. P. Doyle



— C'était la première fois que tu m'emmenais au cinéma... et le plus navrant, c'est que tu m'as laissé tout loisir de regarder le film !...

L'Actualité

À PROPOS DE JOURNAUX

Les gens sont souvent portés à faire des comparaisons entre les journaux. Cela n'est pas facile pour la plupart qui ont peu de notions sur ce qu'est véritablement un journal, comment se fait un journal, sur l'organisation technique et professionnelle dont dépend sa parution, enfin, ce qui est important, sur ce qui le tient en vie.

Nous avons déjà, ici et là, touché le sujet. Il n'est pas inutile d'y revenir. Nous avons fait la distinction, à quelques reprises, sur la différence entre les journaux commerciaux et LA LIBERTÉ, journal communautaire; journal engagé, voué à la défense des droits et des intérêts des Francophones du Manitoba.

Les journaux, en général, quotidiens ou hebdomadaires, sont des entreprises commerciales, c'est-à-dire qu'ils sont publiés en vue de profits monétaires. Nombre d'entre eux, particulièrement les hebdomadaires, ne constituent qu'un secteur d'une plus grande entreprise, généralement une grande imprimerie qui fait aussi d'autres travaux. Nous passons par-dessus certains journaux spécialisés qui sont les organes de certains groupes, tels les journaux de partis politiques, de mouvements comme le mouvement coopératif, etc. Donc, en général, le journal doit rapporter des profits à ses propriétaires. Lorsque cela n'est pas possible, c'est-à-dire lorsque des journaux atteignent un point où ils ne sont plus rentables, ils disparaissent ou se fusionnent à d'autres. Cela vaut pour les gros comme pour les petits journaux et les exemples foisonnent en Amérique du Nord.

Le journal est une entreprise extrêmement diffifile à maintenir viable. Entre les grands journaux, la concurrence est très vive, et ils ont souvent recours à toutes sortes de trucs publicitaires et autres pour gagner des lecteurs. Car du nombre de lecteurs, c'est-à-dire du tirage, dépend le coût des annonces commerciales qui paraissent dans le journal et qui comblent en tout ou en partie les frais de publications. Plus fort est le tirage, plus les annonces commerciales rapportent au journal.

Nous en revenons à LA LIBERTÉ. Un journaliste de l'Est demandait l'autre jour si nous envisagions une éventuelle augmentation de tirage, ce à quoi nous avons dû répondre non, attendu que LA LIBERTÉ est adressée chaque semaine à presque tous les foyers francophones du Manitoba, et à quelques centaines de personnes dans les autres provinces et à l'étranger. Le tirage de LA LIBERTÉ est donc de 12,000. C'est considérable si l'on tient compte du fait que les autres hebdomadaires francophones hors Québec tirent rarement à plus de 3,000 copies, dans plusieurs cas moins de 3,000.

Les journaux communautaires mènent donc une existence précaire. Il leur faut des annonces commerciales pour vivre. Or, leur circulation ne peut pas se développer au-delà d'un certain point. Par exemple, et cela est simple, LA LIBERTÉ atteignant presque tous les foyers francophones, ne peut presque pas progresser côté tirage. Par contre, les journaux de langue anglaise peuvent aller de l'avant puisque la majorité de la population manitobaine est de langue anglaise.

D'autre part, et ceci doit être noté, le nombre de pages de rédaction, de lecture, est conditionné par le nombre de pages d'annonces commerciales payées. Dans le grand quotidien français de Montréal, La Presse, par exemple, les annonces commerciales couvrent soixante-quine pour cent de ses pages. Au quotidien Le Droit, d'Ottawa, la proportion est soixante pour cent.

Cela veut dire qu'un bon administrateur de journal doit tenir compte de ce facteur, de cette proportion colonnes de lecture/colonnes d'annonces commerciales, pour garder son journal en vie.

À LA LIBERTÉ, on s'en est tenu depuis quelques années à une proportion pages de lecture/publicité payée, de cinquante/cinquante ce qui ne s'avère pas tout à fait suffisant. Il faut dire que LA LIBERTÉ se maintient [composition typographique] grâce au dévouement de deux religieux qui y travaillent de longues heures chaque semaine, avec l'appui de la France qui depuis quelques années assure au journal les services d'un coopérant français, et avec un nombre réduit au strict minimum de professionnels.

Cela veut dire aussi qu'on ne peut pas tout imprimer ce que l'on nous adresse, qu'il nous faut nous limiter quant à l'espace. En fait, chaque semaine, nous devons éliminer du texte, en reporter aux semaines à venir. Cela est intéressant attendu que dans nombre de petits journaux, on semble être à court de matière si l'on en juge par le collage d'articles reçus "tout cuits" ou pris ailleurs que l'on n'a qu'à coller.

LA LIBERTÉ s'identifie de plus en plus au milieu franco-manitobain. On nous le dit souvent, et dans tous les milieux. À La Broquerie, dimanche, une dame s'est présentée pour nous féliciter, nous dire qu' "on lit LA LIBERTÉ en entier, on aime vos articles". Elle ajoutait: "LA LIBERTÉ est pour nous un point de rencontre". Un monsieur, à Sainte-Anne, nous confiait: "Autrefois, je lisais LA LIBERTÉ distraitement; aujourd'hui, je ne manque jamais de la lire en entier". D'ici et là, on nous dit: "continuez!". De tels appuis sont appréciés.

Jean-Jacques Le François

POUR REGROUPER LES JEUNES TRAVAILLEURS FRANCOPHONES

Des coordonnateurs du CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL travaillent présentement à regrouper les jeunes travailleurs francophones à découvrir les leaders au sein du groupe afin de constituer un conseil viable et autonome et de fournir au jeune travailleur l'occasion de s'exprimer et de s'épanouir dans sa langue maternelle. L'on constituerait ainsi une communauté de jeunes francophones qui autrement, sont isolés ici et là selon leur lieu de travail, la plupart du temps anglophone.

Les coordonnateurs vont multiplier des contacts personnels avec les jeunes travailleurs, organiser des activités qui les feront multiplier leurs rencontres, se tenir ensemble, leur procurant ainsi un moyen de s'épanouir.

A cette fin, les coordonnateurs ont fait des tournées dans les écoles, compilé des listes des personnes intéressées, tenu des rencontres initiales avec ceux et celles qui montrent des qualités de leadership.

On veut grandir le nombre des personnes ressources, visiter les jeunes à leur lieu de travail, découvrir leurs besoins et leurs aspirations, organiser l'information à ces jeunes, ainsi de suite.

Il s'agit là d'une initiative unique en son genre. Les coordonnateurs rapportent chez les jeunes de l'enthousiasme pour le projet. On peut obtenir plus de renseignements sur le sujet en communiquant avec les coordonnateurs Marielle Dupont, Claude Côté et Fernand Bérard, au COMITÉ JEUNESSE PROVINCIAL, au 233-4915.

NOUVELLE DES SCOUTS – DISTRICT DE LA RIVIÈRE-ROUGE

AVIS AUX PARENTS, AUX ANCIENS, ET AUX AMIS DES SCOUTS

Le mouvement Scout a besoin de chefs! Pour ceux d'entre vous qui avez ce mouvement à coeur et qui réalisez la nécessité du mouvement pour la francophonie manitobaine, pour notre communauté chrétienne et pour la formation de bons citoyens dans le futur, engagez-vous aujourd'hui! rendez-vous disponibles aujourd'hui et communiquez avec

Lucien Loiselle
149, La Vérendrye
Saint-Boniface, Manitoba R2H 0B5
Rés.: 247-7709 — Bur.: 233-0210 (poste 150)

Aucune expérience requise. Seulement un esprit d'engagement, de dévouement. . . Le scoutisme s'avère le mouvement le plus formateur de notre jeunesse. Aussi nous nous occuperons de votre formation par des sessions d'entraînement et des sessions techniques.

CAMPORÉE SCOUT 1976

C'est au Terrain Scout à Saint-Malo que s'est déroulé le Camporée Scout 1976. Plusieurs unités se sont installées le vendredi 4 juin, et les Castors et les Louveteaux se joignirent au groupe le dimanche 6 juin pour le premier Marcheton Scout. Malgré les poux de bois et la chaleur, les garçons participèrent à plein aux activités.

Merci aux Éclaireurs et aux Pionniers de Saint-Boniface pour le coup de main prêté aux chefs en charge. Le feu de camp fut des plus intéressants et le point culminant du Camporée fut le Marcheton. Tous participèrent avec enthousiasme et courage. Sans hésitation, les Castors marchèrent leur 2 milles, les Louveteaux leur 5 milles, les Éclaireurs leur 10 milles et les Pionniers leur 15 milles. L'inspection formelle de dimanche matin valut le trophée Beaudin à la Troupe de Saint-Norbert, troupe qui remporta aussi les honneurs u Marcheton.

Merci aux parents et aux amis des Scouts (plus de 200) qui ont participé au Camporée.

FÉLICITATIONS ET À L'ANNÉE PROCHAINE!

Lucien Loiselle, président
Etienne Aubry, commissaire par intérim.

MARCHETON SCOUTS 1976

Merci au grand public et félicitations à tous les participants du Marcheton Scout 1976. C'est au Terrain Scout de Saint-Malo que plus de 200 Scouts ont suivi un parcours de 2 milles et demi pour recueillir des fonds pour le mouvement et leur unité. Au delà de $3,000.00 furent perçus et en conséquence un don de $330.00 sera fait à Développement et Paix, les unités participantes se partageront 40% des revenus et le District Rivière Rouge reçoit 50%. C'est une première initiative des plus profitables et qui se répétera certainement dans le futur.

Le Conseil d'Administration présenta cinq trophées, un par branche, au garçon qui cueillit le plus d'argent et un trophée à l'unité qui obtint la plus haute moyenne de revenu. Les gagnants: **CASTORS** - Jean-Pierre Régnier - $60.00, Colonie du Précieux-Sang; **LOUVETEAUX** — Robert Péloquin - $32.00, Meute Saint-Malo; **ÉCLAIREURS** — Gilles Bosc - $77.50, Troupe Saint-Norbert; **PIONNIERS** — Georges Thuot - $29.25, Poste Lagimodière, Saint-Boniface; **UNITÉ** — Troupe Saint-Norbert - $23.97 par personne

FÉLICITATIONS À CES GARCONS ET À TOUTES LES UNITÉS QUI ONT PARTICIPÉ!

La SFM vous informe



Lettre du président

Mille Franco-Manitobains, dont plusieurs venus des quatre coins de la province, se sont rendus à Sainte-Anne, le jeudi 24 juin, pour exprimer leur mécontentement devant une décision injurieuse que des commissaires de la Seine avaient l'intention de nous faire avaler, à l'instigation du président, M. Bill Grossman.

Il est invraisemblable et inacceptable que nous soyons dans l'obligation de nous battre, en mobilisant tout le monde, pour un objectif aussi simple que de garder un bon administrateur favorable au français. Allons-nous être obligés de nous mobiliser encore pour chacun de nos bons principaux et pour nos bons professeurs?

Toute cette comédie prouve que ce qui nous manque ce sont des institutions scolaires entre nos propres mains. La S.F.M. se met en branle dès cette semaine pour obtenir du gouvernement manitobain une formule scolaire satisfaisante, comme les Anglais l'ont au Québec et comme les Franco-Ontariens l'ont obtenue en Ontario.

Au nom de toute la population franco-manitobaine, je félicite et remercie toutes les délégations et tous les citoyens responsables, tous les jeunes en particulier, qui sont venus manifester à Sainte-Anne.

Grâce aux erreurs et aux sottises de certains, nous avons réussi à prouver notre unité et notre combativité comme peut-être jamais auparavant.

Si nous restons unis, si nous continuons à combattre, nous obtiendrons ce que nous voulons.

Gérard Archambault,
Président.



EN ESSAYANT DE NOUS DÉTRUIRE, ON NOUS A RENDUS PLUS SOLIDES

DU CÔTÉ DE LA CUISINE

Des sandwiches préparés avec du beurre aromatisé!

C'est la saison des sandwichs: le moment de l'année où la boîte à lunch cède la place au panier d'osier des journées ensoleillées, et aux repas-sandwichs servis à la bonne franquette sur les vérandas ombragées. Chaque année, la popularité des sandwichs, comme "repas sur le pouce" idéal, grandit chez les gens affairés. Les sandwichs ne sont plus seulement que des casse-croûte, mais peuvent comporter des garnitures substantielles d'une foule d'aliments tels viandes, volaille, oeufs, fruits ou légumes, beurre et fromage.

Tout comme le pain, le beurre est l'un des principaux ingrédients des sandwichs. Il ajoute de la saveur, de la valeur nutritive, en plus de faire adhérer le pain à la garniture. Une couche lisse de beurre empêche les garnitures humides de s'imbiber dans le pain.

Sortir le beurre du réfrigérateur à l'avance pour le ramollir. Le défaire en crème mais ne pas le faire fondre car alors il imbiberait le pain. Se servir d'un couteau souple ou d'une petite spatule pour tartiner uniformément. Les beurres aromatisés sont utilisés pour tartiner ou garnir les sandwichs de fantaisie et les canapés ou comme base de garniture dans les sandwichs plus substantiels.

.es Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada rapportent qu'après avoir mené diverses expériences avec les beurres aromatisés, ils furent agréablement surpris d'obtenir une grande variété de saveurs très différentes. On peut préparer à l'avance plusieurs petits pots de beurres aromatisés et les conserver, couverts, au réfrigérateur afin de bien marier les saveurs. Ensuite, lors d'un goûter de dernière minute ou d'un souper à l'extérieur sur la véranda, vous pouvez offrir ces beurres aromatisés à vos invités, leur laissant le choix de préparer leurs propres sandwichs. Vous n'aurez besoin que de quelques tranches de viande, de fromage, de tomates ou de concombres sans avoir à préparer les garnitures. Le beurre a la propriété de transmettre une excellente saveur à différents aliments. Voici d'ailleurs quelques combinaisons heureuses: le beurre au cumin avec du poisson; le beurre à la sauce chili avec des oeufs ou du boeuf; le beurre au cari avec des tranches de viande ou de poulet; le beurre au fenouil avec de la viande transformée: le beurre au raifort avec du boeuf; le beurre piquant avec du jambon ou du fromage.

Les beurres aromatisés sont savoureux et pratiques. De plus, ils sont délicieux dans les sandwichs ouverts et canapés. Tartiner des petits pains chauds ou des lanières de pain et les servir avec une salade.

BEURRE FOUETTÉ

1 tasse de beurre, ramolli
¼ tasse de lait

Fouetter le beurre. Incorporer graduellement le lait en fouettant jusqu'à ce que léger et mousseux. Quantité: 1⅔ tasse.

VARIATIONS:

Beurre au cumin: Ajouter 1½ c. à thé de graines de cumin et 1 c. à table de persil frais haché à ¼ tasse de beurre fouetté.

Beurre à la sauce chili: Ajouter 2 c. à table de sauce chili à ¼ tasse de beurre fouetté.

Beurre au Cari: Ajouter ½ c. à thé de cari, 1 c. à table de jus de citron et une pincée de cayenne à ¼ tasse de beurre fouetté.

Beurre au fromage bleu: Ajouter ¼ tasse de fromage bleu émietté et ¼ c. à thé de sauce Worcestershire à ¼ tasse de beurre fouetté.

Beurre au fenouil: Ajouter 1 c. à table de fenouil sec à ¼ tasse de beurre fouetté.

Beurre au raifort: Ajouter 2 c. à thé de raifort, 1 c. à thé de moutarde sèche et 1 c. à table de persil frais haché à ¼ tasse de beurre fouetté.

Beurre piquant: Ajouter 1 c. à table d'oignon haché, 1 c. à table de jus de citron, ½ c. à thé de moutarde sèche et une pincée de sel de céleri à ¼ tasse de beurre fouetté.

Tartines-éclairs au fromage: Ajouter 1 tasse (4 onces) de fromage cheddar fort et 1 c. à thé de sauce Worcestershire à ¼ tasse de beurre fouetté.

Les mousses

.es consommateurs à l'affût d'aubaines trouveront que le lait écrémé en poudre permet de réaliser des économies. C'est un aliment nourrissant et pratique qui peut s'utiliser comme boisson ou dans toute recette qui requiert du lait. Un autre avantage à considérer est le fait qu'il peut être fouetté!

Pour réussir un dessert fouetté, simplement battre ensemble de l'eau froide, du jus de citron et du lait écrémé en poudre jusqu'à l'obtention de pics fermes. Si vous ajoutez alors des saveurs fruitées à l'orange, aux prunes et aux ananas, vous obtiendrez sûrement un dessert des mieux accueillis. Les Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada sont fiers de vous offrir ces recettes de "Mousses aux fruits" qui ont toutes été expérimentées auparavant. Quels rafraîchissements lors des chaudes journées d'été!

MOUSSE AUX FRUITS

Mousse à l'orange

2 tasse d'eau froide
c. à table de jus de citron
3 tasse de lait écrémé en poudre
Pincée de sel
3 tasse de sucre
c. à table de jus d'orange concentré, congelé OU
3 tasse de jus d'orange frais
2 c. à thé de zeste d'orange râpé

Mélanger eau, jus de citron, lait écrémé en poudre et sel. Battre jusqu'à l'obtention de pics fermes (environ 8 minutes). Ajouter graduellement le sucre et le jus d'orange en continuant de battre. Ajouter le zeste d'orange. Refroidir. Quantité: 6 portions.

Mousse aux prunes

½ tasse d'eau froide
1 c. à table de jus de citron
⅔ tasse de lait écrémé en poudre
Pincée de sel
1 c. à table de sucre
1 bocal (7½ onces) de prunes en purée

Suivre la recette de Mousse à l'orange mais remplacer le jus d'orange par les prunes en purée. Incorporer au mélange fouetté. Quantité: 6 portions.

Mousse aux ananas

½ tasse d'eau froide
1 c. à table de jus de citron
⅔ tasse de lait écrémé en poudre
Pincée de sel
¼ tasse de sucre
1 boîte (14 onces) d'ananas en conserve, écrasés, égouttés

Suivre la recette de Mousse à l'orange mais remplacer le jus d'orange par les ananas. Incorporer au mélange fouetté. Quantité: 6 portions.

[*Services consultatifs de l'alimentation — Agriculture Canada*]

de ci, de ça...



Du côté des *Crack Pots*. — Une personne nous a appelé au téléphone pour nous demander si LA LIBERTÉ est un journal "communisse". . . Vous voyez ça! Nous lui avons demandé ce qu'elle voulait dire. . . Apparemment, il ne faudrait pas parler des problèmes de la division scolaire de la Rivière-Seine ni de la situation au Précieux-Sang. . . Et le Collège. . . "cette grosse affaire vide qui coûte des taxes. . .". Nous avons essayé de répondre poliment. Impossible. Notre interlocutrice nous coupait la parole, ne voulait rien savoir, accusant "le Québec communisse", "la mafia québécoise et les petits Français. . ." de n'être ici "à gros salaires. . ." (!!!) que "pour faire le *trouble*. . .". Passons.

***

La police de Montréal. — Il y a une quinzaine, Madame Ginette Kéroack, membre du conseil municipal de Montréal, mais du parti opposé au maire Drapeau, a été traînée à une station de police puis à une autre pour avoir demandé à des agents de la police de Montréal de s'identifier (nom, numéro de matricule — ce qu'elle n'a jamais pu obtenir. . .) et refusé de se soumettre à un test d'ivressomètre. La conseillère municipale a été battue, poussée dans une cellule puis dans un cachot. A sa sortie, elle a tenu une conférence de presse où on a pu la voir, des ecchymoses aux yeux, les gencives abîmées, un poignet qui se ressent de la rudesse d'un policier, etc. La Ligue des Droits de l'Homme s'en mêle, mais comme dans d'innombrables cas passés, les actions prises contre la police politique de Montréal n'aboutissent à rien. Quand il y a enquête sur les agissements de policiers de Montréal, ce sont des confrères qui enquêtent. . .

***

La troupe à Montréal. — Les militaires sont arrivés massivement le 15 juin aux aéroports de Dorval, Mirabel et Saint-Hubert où ils ont pris position. C'est en vue des Jeux Olympiques. La plupart d'entre eux, nous dit une dépêche, sont, "sauf les membres du 22e régiment, *unilingues anglophones*". . .

***

Le prochain gouvernement canadien *"Made in USA"*? — "M. Joe Clark joue les naïfs. Il s'étonne d'avoir été reçu en audience par M. Gerald Ford. Imaginez! il a pris quarante-cinq précieuses minutes du temps du chef suprême américain. Plus encore, M. Henry Kissinger était là aussi.

Le chef conservateur sait qu'il n'a pas été reçu pour ses beaux yeux. Les deux Grands lui ont tout simplement fait le coup du drame. Diplomatiquement, il a été mis à la question.

Tout de suite le lendemain, M. Trudeau fait une visite de courtoisie au président. Comme le hasard fait bien les choses quand on l'arrange!

C'est ce qui s'appelle intriguer à ciel ouvert. Qui ne sait pas que sous M. Trudeau, Washington et Ottawa sont à couteaux tirés. M. Clark n'aime pas ça. Voyant ses dispositions amicales, la Maison Blanche, en les honorant, cherche à les affermir.

Quelle astucieuse façon à Washington de s'immiscer dans nos affaires: un pied-de-nez à M. Trudeau et un coup de pouce aux Conservateurs! Encore quelques petites manoeuvres de ce genre et les Canadiens verront leur gouvernement porté au pouvoir par les Américains."

[*Albert BRIE, dans LE DEVOIR*]

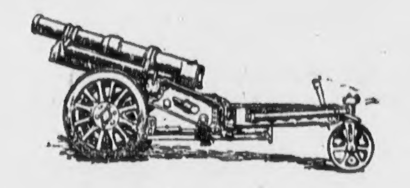
***

Manque de civisme. — Le civisme, disait-on, est une foule de petites choses. C'est aussi un signe de civilisation. Que penser de ces gens qui utilisent les chariots des supermarchés pour amener chez eux leurs achats puis abandonnent, comme ça, n'importe où, ces petites voitures? Ces chariots coûtent pas moins d'une soixantaine de dollars chacun. S'ils sont perdus, ou détruits, le coût de la perte sera passé au consommateur, c'est-à-dire que les épiceries coûteront plus cher.

***

Deux groupes. — Une correspondante a très bien décrit les deux groupes qui constituent en ce moment la communauté "franco-manitobaine": les francophones, et les franglophones. . .

***



Qu'est-ce que "Foi et Lumière" ?

Exposé de Jean Vanier lors de la réunion internationale "Foi et Lumière" à Versailles les 10 et 11 janvier 1976, regroupant une cinquantaine de personnes d'une dizaine de pays.

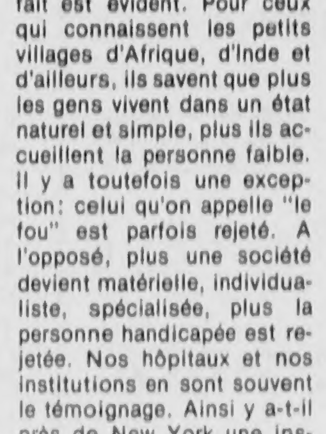
"FOI ET LUMIÈRE" À ROME LE PAUVRE EST PROPHÉTIQUE

Nous avons vu ce qu'était cet esprit "Foi et Lumière" dans les différents pays. Nous allons maitenant chercher ce que nous allons faire et comment nous allons progresser.

Dans la diversité des personnes ici présentes, une quarantaine qui elles-mêmes représentent plusieurs milliers de familles et d'handicapés, il se dégage une unité d'esprit très certaine, ce qui est déjà un petit miracle. Mais maintenant, que faut-il faire?

Il est un point fondamental, à savoir que celui qui a été rejeté porte en son être les semences du salut. C'est lui qui peut guérir l'égoïsme dans les personnes qui se croient normales. N'est-ce pas le même rejet que Jésus a vécu? Celui qui a été rejeté nous a sauvé.

Pourquoi la personne handicapée est-elle rejetée? Les raisons sont multiples, le fait est évident. Pour ceux qui connaissent les petits villages d'Afrique, d'Inde et d'ailleurs, ils savent que plus les gens vivent dans un état naturel et simple, plus ils accueillent la personne faible. Il y a toutefois une exception: celui qu'on appelle "le fou" est parfois rejeté. A l'opposé, plus une société devient matérielle, individualiste, spécialisée, plus la personne handicapée est rejetée. Nos hôpitaux et nos institutions en sont souvent le témoignage. Ainsi y a-t-il près de New York une institution qui regroupe 5000



(Suite, page 16)

Fête jubilaire à la Maison Provinciale des Soeurs Grises

Le 19 juin 1976 fut une fête religieuse d'allégresse et d'action de grâces à la Maison Provinciale des Soeurs Grises de Saint-Boniface. Soeurs Marie Delaronde, Cécile Hénault, Amanda Saint-Pierre célébraient leur jubilé de diamant. Soeurs Elizabeth Craft, Marguerite Laramée, Hermance Lussier et Elodie Vachon, un jubilé d'or ou cinquante ans de vie religieuse et Soeurs Thérèse Cloutier, Juliette Gagnon, un jubilé d'argent ou vingt-cinq ans de vie religieuse.

La fête débuta la veille au soir par les félicitations offertes aux jubilaires par Soeur Bernadette Poirier, supérieure provinciale, les membres de son Conseil et les Soeurs des diverses maisons de la Province.

Le point culminant de la fête fut la célébration eucharistique de samedi à 15h00, rehaussée par la présence de Monseigneur Antoine Hacault, archevêque du diocèse, Monseigneur Maurice Baudoux, Monseigneur Aimé Decosse, Monsieur Léo Couture, curé de la cathédrale, une quinzaine de prêtres et un séminariste dont l'ordination sacerdotale aura lieu samedi prochain en l'église Sainte-Bernadette, Windsor Park.

L'abbé Léo Couture adressa à l'assistance une homélie parsemée d'allusions bibliques, riche de vie et remplie de promesses de vie, centrée sur la fidélité.

Au sortir de la chapelle, les nombreux parents et amis présents à la fête se rendirent à la cafétéria avec Monseigneur l'Archevêque et les prêtres participer aux agapes préparées en l'honneur des neuf jubilaires.

Le coeur à la joie, tous se retirèrent en chantant:

Rendons Grâce au Seigneur
Car Il est Bon.
Eternel est son Amour!

N.D.L.R.— Nous publierons dans notre édition de la semaine prochaine les photos des religieuses jubilaires.

DIEU PARDONNE SOUVENT AUX COUPABLES, MAIS IL PUNIT TOUJOURS LES IMBÉCILES.
(Proverbe anglais)

UNE COOPÉRATIVE À "FRAIS DIRECTS" À SAINT-BONIFACE

Qu'est-ce qu'une coopérative à "frais directs"?

C'est une coopérative au détail.

- On construira un super-marché de 12,000 pieds carrés à l'angle du chemin Panet et de la rue Turenne, à Saint-Boniface. On espère pouvoir ouvrir le magasin en fin d'année 1976.
- Il y aura un choix complet de denrées alimentaires y compris des viandes, des fruits et des légumes frais, ainsi qu'une bonne sélection de produits ménagers. Il y aura aussi un service par catalogue pour d'autres articles, tels les appareils électro-ménagers et les meubles.
- La coopérative vendra exclusivement à ses sociétaires.

A quoi s'engage un sociétaire?

Les actions sociales

- Chaque sociétaire doit d'abord acheter une action sociale de $10. Il s'engage ensuite à en acheter neuf autres de $10 chacune, en payant une surtaxe de 2% de ses achats.
- Le capital social ne rapporte aucun intérêt.
- Les actions sont remboursables si le sociétaire se retire de la coopérative. Il y a des directives à cet effet dans les règlements de la co-op.

Les certificats à terme

- C'est de l'argent que le sociétaire prête à sa coopérative.
- Ce sont des certificats à terme, à un taux d'intérêt courant.
- Ils sont remboursables à échéance, ou plus tôt avec un avis préalable, dans lequel cas il y a ajustement pro-rata du taux d'intérêt.
- On achète ces certificats quand on a fini de payer les actions sociales, en continuant simplement de payer la surtaxe de 2% de ses achats.

La cotisation hebdomadaire

- Ce sont les "frais directs".
- Le taux est fixé de temps à autre par le conseil d'administration ($3.00).
- La cotisation est prélevée 49 semaines par année.
- Elle couvre la majeure partie des frais de marche (loyer, électricité, eau, taxes, salaires, etc.)

Qui dirige cette coopérative?

- Les sociétaires en sont les propriétaires.
- Ils élisent un conseil d'administration à leur assemblée annuelle, et participent à la direction en assistant à cette assemblée ainsi qu'à des réunions de sociétaires quelques fois par année.
- Ils ont l'occasion de se présenter comme membre du conseil d'administration, ou de participer au travail d'un comité.

Comment réduit-on les frais de mise en marché, pour s'assurer que les sociétaires feront des économies?

1. Il n'y a aucune publicité. La coopérative vend exclusivement à ses sociétaires, et toujours à prix coûtant.
2. Il n'y a pas de meubles dispendieux, ni d'étalages coûteux.
3. On laisse la marchandise dans son emballage de transport, et les sociétaires inscrivent eux-mêmes les prix sur les articles.
4. On limite le nombre d'heures et les jours d'ouverture du magasin, selon les besoins exprimés des sociétaires. On peut aussi travailler avec un minimum de personnel.
5. Cette coopérative fonctionne au maximum de sa capacité. Les sociétaires s'étant engagés à payer leur cotisation ont intérêt à faire tous leurs achats à leur magasin. Ainsi un très gros chiffre d'affaires peut se développer, résultant en un meilleur pouvoir d'achat et des prix plus bas.
6. Les sociétaires auront des occasions de s'impliquer personnellement, **s'ils le désirent.**

Il y a des coopératives à frais directs à plusieurs endroits au Canada.

Les économies qu'on fait, varient selon les endroits, et dépendent en grande partie de la loyauté des sociétaires à utiliser leur magasin à son maximum et à payer leurs frais.

Nous prévoyons que dans les conditions de marché présentes, les sociétaires de Boni-Co-op réaliseront au moins de 5% à 8% d'économies par semaine, avec des économies beaucoup plus substantielles par l'achat sur catalogue●

LA COOPÉRATIVE À FRAIS DIRECTS BONI-COOP

Voulez-vous épargner de l'argent sur l'achat d'épiceries et d'articles ménagers?

Voulez-vous participer à titre de propriétaire à une entreprise qui est au service du consommateur?

Voulez-vous un magasin où la philosophie de marketing permet au consommateur de choisir judicieusement les produits dont il a besoin sans le pousser à acheter des tas de choses qui ne lui seront pas utiles?

Si vos réponses à ces questions sont affirmatives, vous pouvez obtenir plus de renseignements en signalant **942-6224.** Donnez votre nom et votre numéro de téléphone. Un membre du comité de recrutement se fera un devoir de vous appeler.

Si vous êtes convaincu qu'il vous serait avantageux de devenir membre, complétez la formule ci-dessous et adressez-la à Mme Gilberte Proteau, au **593, rue Langevin,** Saint-Boniface.

Oui je suis intéressé(e) au concept de la coopérative à frais directs et je veux:

- Devenir sociétaire immédiatement (J'inclus $10.00).
- Devenir sociétaire sous peu; tenez-moi au courant.
- Travailler à l'organisation du magasin.

NOM ....

ADRESSE ....

....

TÉLÉPHONE ....



Deux créations présentées au cours du défilé collectif des membres québécois de la Fur Trade Association, dans le cadre de la Montréal-Mode 76. À gauche, renard à reflets de tourmaline travaillé en chevrons; à droite, renard bleu teint sable.

Du rêve à la réalité

Entre le rêve et la réalité, il y a souvent, la plupart du temps, beaucoup d'espace, de distance, de temps, de nombreux obstacles, souvent des déboires et sans doute des moments de découragement. Mais à celui qui croit, qui veut, qui ne recule devant aucun obstacle, ne néglige aucun effort, le succès vient.

C'est ce qui arrive à nos deux compatriotes Manitobains, Gérard Jean et Gérald Paquin, que l'on connaît bien comme "Gerry et Ziz" et qui voient leur rêve se réaliser, celui d'un microsillon de certaines de leurs compositions.

Mercredi soir, en effet, à la salle du 100 Nons, LES ENTREPRISES JOLLY LTÉE lançaient *"Finalement"*, c'est le titre du disque, aux applaudissements d'une cinquantaine de personnes venues féliciter les deux artistes et leur imprésario.

C'est par un long cheminement, par beaucoup de travail, avec l'appui de leur promoteur et la collaboration d'excellents musiciens — la qualité de l'accompagnement musical mérite d'être mentionnée — que "Gerry et Ziz" ont réussi. Ce premier disque est tiré à mille exemplaires dont plusieurs se sont vendus dès son lancement. On peut se procurer *"Finalement"* à MUSICANA, à LA LIBRAIRIE LANDRY et au CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN.

J.-J. L.F.





ÉCOUTEZ CKSB

CAPRICES D'ÉTÉ

Depuis quelques jours déjà, une nouvelle émission est inscrite à l'horaire de CKSB en fin d'après-midi. Elle remplace les émissions *Exprès* et *Sine qua non*. Du lundi au vendredi, de 17h à 19h30, *Caprices d'été*, puisqu'il faut l'appeler par son nom, se propose de vous présenter un magazine d'actualité accordé aux rythmes plus lents de la saison estivale. Interviews et reportages, axés sur l'expérience personnelle et les faits divers plutôt que sur la nouvelle brute, seront accompagnés de musique pour créer une ambiance de détente et de relaxation. L'émission sera réalisée dans nos studios par Georges Paquin.

A compter de lundi prochain, une émission nouvelle, mais de Montréal celle-ci, sera entendue chaque matin de 9h30 à 11h30. *A chacun son tour* nous permettra de faire connaissance avec trois animateurs de la Communauté Radiophonique des Programmes de Langue Française. Il s'agit d'une émission légère au cours de laquelle les animateurs tâcheront de nous faire mieux connaître la musique et la culture de leur pays d'origine. Du 5 au 16 juillet nous recevrons Bernard Pichon de la Radio Suisse romande, du 2 au 13 août, Robert Louis de la Radiodiffusion-Télévision belge et, du 16 au 27 août, Jean-Louis Foulquier de Radio France. Au cours de ces semaines-là, l'émission *Musique atout*, animée dans nos studios par Monique Hébert, sera diffusée de 13h15 à 14h30.

Et, pour garder les sucreries pour la fin, comme il se doit: au cours du mois de juillet vous pourrez écouter CKSB 24 heures par jour! Oui, pour ajouter à la célébration des Olympiques, Radio-Canada sera en ondes toute la nuit pendant le mois de juillet. Bonne écoute!

Reprise du spectacle "Le BIG BAZOU"

Un public réceptif a su déjà apprécier le talent des artistes manitobains, et sur demande populaire "le bazou" roulera encore, les 3 et 4 juillet, à 8h30. Cette fois-ci, vous aurez le plaisir de voir ou de revoir Annette de Rocquigny, Pierrette La Roche, Normand Lemoing, Jocelyne Beaudette, Rita Carrière et Madeleine Lépine, sous la direction musicale de Jean-Pierre Brunet et la mise en scène de Jacqueline Blay.

On a su reconnaître, les 19-20 juin, la qualité musicale, ainsi que l'ambiance chaleureuse créée par les chanteurs et la chorale. Mentionnons aussi les surprises avec la chorégraphie des danses qui furent une première au **100 NONS**, d'ailleurs très bien appréciées.

Et, bien entendu, notre BIG BAZOU a su se faire adorer de tous. Ainsi, on vous attend en très grand nombre. Venez vous promener dans la province avec nous!

Les billets seront en vente au CCFM, au prix de $2.00. Alors, à la fin de semaine prochaine. C'est un spectacle à ne pas manquer!



Le spectacle "Ambiance culturelle '76" à La Broquerie

Louis Dubé et Denis Connelly, les organisateurs du spectacle "Ambiance culturelle '76" remercient les commanditaires qui ont supporté le projet et permis d'en faire un succès: Le Club La Vérendrye, CKSB, Michel Monnin, Le Bébé Rouge, CBWFT, La Grenouillère, Centre Chiropractique Provencher, Les productions Jolly Ltée, Sheller - Globe Corporation, Forest Guénette et Cie, Philippine Enterprises, Christies, Huot, Optométriste Stanners, Fontaine Electric, Marshall Wells à Sainte-Anne, Café de Paris, Sainte Anne Coop Oil, Le Rendez-vous, Sabourin Seed, Banque de Montréal de Sainte-Anne, Dionne Service, Epicerie Hupé Solo, Sun Valley Coop, Sainte-Agathe Motor Hotel, Victor's Wholesale Ltd., Café des As, Mulaire Lucky Dollar, Caisse Populaire de Sainte-Anne, Epicerie Chez Arbez Courcelles Frères, Pharmacie Saint-Pierre, Bérard Shell, Librairie Landry, Musicana, Champagne Plumbing 7 Heating, Fort Richmonc Travel Services, Imprimerie Labelle, Sound Lovers, Chez Rita, Bijouterie "Clef d'or.., Assurances Desaulniers, Agences D'Eschambault, Centre Médical Seine, Park Florist, Epicerie Mulaire, Albert Vielfaure, Gil's Backhoe 7 Hauling Service, Assurances Georges Forest, Docteur Raymond Piché, Vermette Backhoe Services.

Le transport des artistes et de l'équipement s'est fait par gracieuseté du ministère du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles. PHOTOS LÉO LAGASSÉ

ON A CHANTÉ LE SOLEIL. . .

HUMOUR

Un journal coupé en morceaux n'intéresse aucune femme, disait Mark Twain, mais une femme coupée en morceaux intéresse énormément les journaux.





Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m., du lundi au vendredi.

POLITIQUE OU NÉCESSITÉ ?

Pendant que sur la scène politique le Manitoba français se débat dans des conflits scolaires, le sort économique et par ricochet, socio-économique des régions rurales sera fortement influencé par les décisions de la Commission Hall.

Il advient que, par coïncidence ou pour des raisons rattachées à la colonisation, que parmi les localités touchées par ce dilemme, nombreuses sont celles où les francophones sont en majorité.

Sans vouloir entrer dans des discussions politiques, il faut quand même constater en toute franchise et avec une carte de l'évaluation des sols à la main, que bien des paroisses canadiennes françaises ont été établies à l'origine, là où gagner son pain ne pouvait se faire qu'à la sueur de son front. Ceci dit, il est encourageant de voir aujourd'hui que nos gens se défendent bien et qu'ils n'ont pas l'intention d'avaler d'autres pilules ou d'accepter sans les analyser en profondeur, des solutions arbitraires proposées. Le cas de la région de la Montagne de même que celui de certaines régions du nord est typique.

Situés dans des secteurs qui pour cause sont desservis par des lignes secondaires, les producteurs agricoles auront certainement bien des difficultés à faire valoir leur point de vue.

Les réseaux ferroviaires et mêmes certaines compagnies dans le commerce des grains ne s'intéressent pas au développement rural rationnel, étant intéressés seulement à faire le plus de profits possibles.

Lorsque l'on apporte des arguments avec preuves à l'appui qu'il y a assez de grains et de fret pour occuper et justifier une ligne devant être abandonnée, les compagnies ferroviaires, par des dépenses surfaites et une comptabilité injuste, prouvent le contraire. Depuis quand employe-t-on des preuves et des justifications comptables fournies par l'intéressé pour décider si sa requête est valable ou non. Comment peut-on justifier qu'un réseau ferroviaire national puisse porter préjudice aujourd'hui à une nation qu'il a aidée à édifier.

Les campagnes des prairies sont vastes et seront bientôt des déserts si des outils comme le Canadien National ne sont pas au service du développement des territoires.

Les compagnies multinationales peuvent, si elles le veulent, se payer le luxe de transporter les grains des prairies par camion parce qu'elles n'ont pas à répondre de leur développement socio-économique.

Si la plupart des producteurs ont présenté à la Commission Hall, des soumissions qui demandent beaucoup, c'est parce qu'ils savent qu'un pays que l'on exploite sans y vivre est un désert.●

Comme il a été annoncé dans ce journal, la chronique agricole ne paraîtra pas pendant les mois d'été. Malgré la responsabilité que cela représente, j'ai essayé dans cette chronique, de situer, de prévoir et de commenter d'actualité agricole.

Je remercie donc LA LIBERTÉ, les amis que je compte parmi son personnel, pour leurs encouragements et leurs conseils professionnels. A tous les lecteurs, au revoir et à bientôt.

Louis Molin

REÇU CETTE SEMAINE	1976	1975
Animaux de boucherie:	4,300	4,850
Veaux:	400	330
Porcs:	10,165	14,750
Moutons et agneaux:	175	150
Animaux de boucherie exportés:	185	—
Porcs exportés:	215	—

Les animaux pour l'élevage et l'engraissement ont été répartis comme suit: 470 au Manitoba, 610 en Ontario et 55 en Alberta.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO:

Flancs de porcs en août 1976:	77$10	plus	1$35
Porcs sur pied en août 1976:	48$97	plus	1$97
Boeufs sur pied en août 1976:	43$87		

MAJORATION DES TAUX D'ANALYSE DES SOLS

En raison de l'augmentation des coûts de maintien des laboratoires provinciaux d'analyse des sols, les taux des services seront augmentés à partir du premier juillet.

Les nouveaux taux seront de 10 dollars par champ pour analyse régulière, 14 dollars lorsque l'analyse du soufre est aussi demandée, 17 dollars pour analyse de l'azote seulement, 11 dollars pour azote et soufre et 7 dollars pour soufre seulement.

Un rabais est offert seulement pour les analyses d'azote et de soufre, ce qui permet d'obtenir une réduction sur 4 des 5 analyses lorsque les échantillons proviennent de 4 champs ou plus et sont pris aux deux profondeurs requises.

Les cultivateurs peuvent obtenir l'équipement nécessaire au prix coûtant directement du laboratoire provincial où ils peuvent l'emprunter du bureau de l'agriculture de leur région.

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

Tout au long de la semaine à Toronto, les prix des bovins de toutes classes et catégories ont enregistré des pertes. Les veaux de boucherie, bons et de choix, peu nombreux sur le marché, se sont vendus à prix forts, ceux de classes inférieures se vendaient difficilement. Les Prix des bêtes pour l'élevage et l'engraissement ont fléchi légèrement.

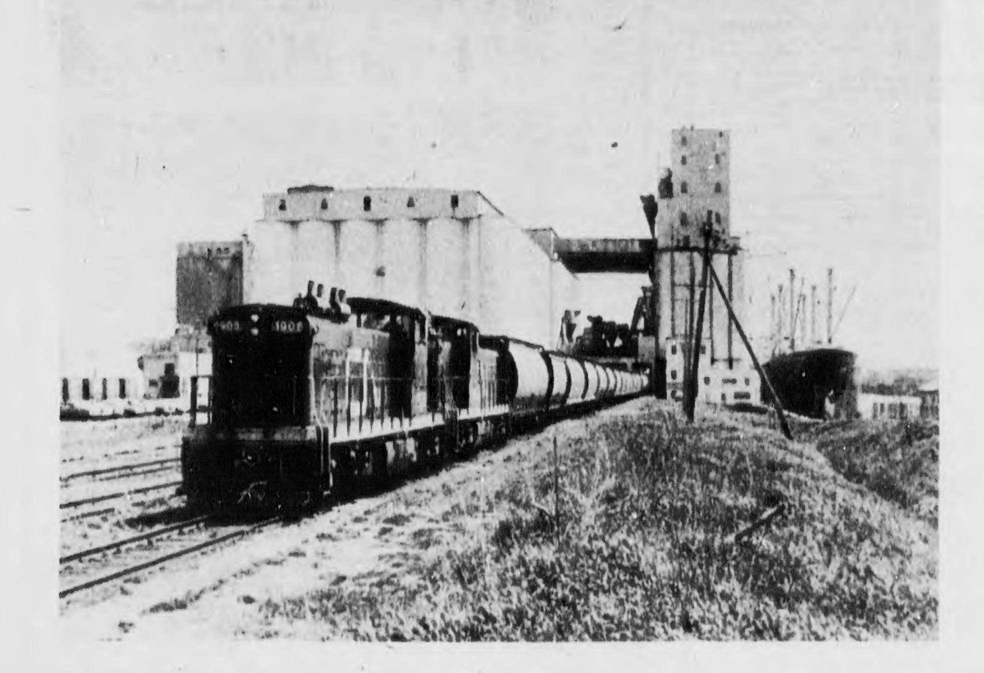
LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 40$ à 42$, ventes à 42$70; Taures cat. A 1-2, 38$ à 40$, ventes à 41$60; Vaches cat. D 1-2, 26$ à 28$, ventes à 30$; Taureaux bons, 32$ à 43$, ventes à 35$25. Les prix des porcs ont varié de 70$40 à 73$05, clôturant jeudi à 73$55.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

La demande pour les animaux de boucherie a varié de bonne à modérée et les prix ont fluctué de stables à plus bas. Les prix des boeufs engraissés, stables à l'ouverture, ont subi des pressions perdant un dollar pour la fermeture. La vente des taures suivait la même courbe, leurs prix enregistrant les même pertes. Les vaches de classes supérieures, face à une demande irrégulière, ont été vendues à des prix à peine stables. Les vaches de classes inférieures ont été vendues à prix très soutenus en raison de la forte demande pour cette catégorie. Les prix des quelques taureaux vendus sont demeurés stationnaires. Les prix de toutes les catégories de veaux de boucherie enregistraient des baisses allant jusqu'à deux dollars du 100 livres. Les prix des agneaux de saison sont demeurés stationnaires.

Les prix des porcs ont varié de 65$93 à 67$55, clôturant vendredi à 66$33●



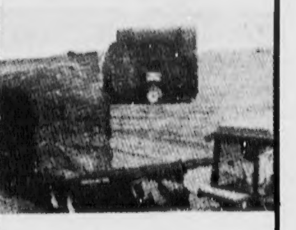
Les changements récents apportés à la politique canadienne des céréales fourragères vont toucher la commercialisation de ces produits au pays.













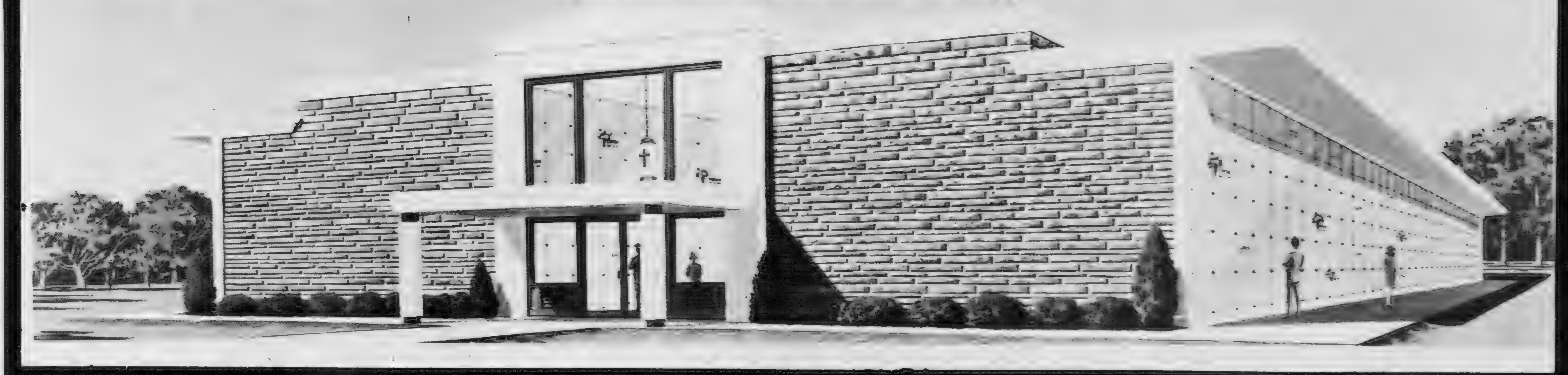
Le cimetière de l'Assomption

Jardins commémoratifs catholiques

MERCI WINNIPEG

D'AVOIR SI BIEN ACCUEILLI NOTRE CHAPELLE MAUSOLÉE DE L'ASSOMPTION

De très belles cryptes, une chapelle chauffée, avec tapis, dans une superbe structure de granit seront bientôt au service des familles de Winnipeg.



RÉSERVATIONS DURANT LA PÉRIODE DE CONSTRUCTION SEULEMENT

L'ENSEVELISSEMENT DANS UNE CRYPTE, DANS LA DIGNITÉ, PAS PLUS COÛTEUX QUE L'ENTERREMENT.

- *Soins assurés à ceux que vous avez aimés. L'entretien de ce mausolée est assuré à jamais par des fonds déposés en fidéicommis.*
- *DES TERMES FACILES si désiré! Faites des arrangements maintenant pour assurer à ceux que vous chérissez une place de repos dans cette chapelle imposante. Complétez le coupon et mettez-le à la poste aujourd'hui même.*

DANS LA TRADITION CHRÉTIENNE —
L'ENSEVELISSEMENT DANS UNE CRYPTE.

Prenez vos dispositions sans tarder.

Tous les espaces seront réservés avant la fin des travaux de construction. Les espaces iront donc à ceux qui auront retenu des cryptes avant le commencement de la construction.

Assumption Cemetery
Chapel Mausoleum
3990, avenue du Portage
Winnipeg, Manitoba, R3K 0V7

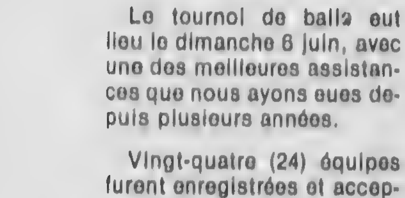
Nom ....

Adresse ....

Ville .... Code postal ....

Téléphone ....

Sainte-Anne-des-Chênes célèbre son centenaire



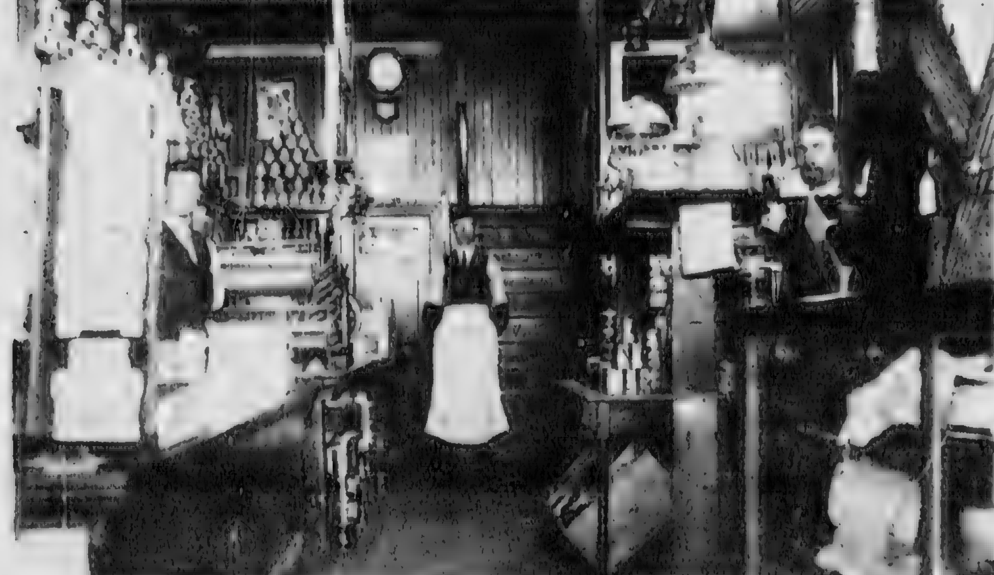


Photo du haut: les battages, en 1905, sur la ferme Desjarlais. Au centre: M. Isaïe Richer dans son magasin où il tint le bureau de poste entre 1883 et 1911. Photo du bas: le docteur François-Xavier Demers chez lui, vers 1915. (Photos tirées de l'album publié par le comité historique du centenaire de la paroisse Sainte-Anne-des-Chênes)



Lorette

Tournoi de balle

Le tournoi de balle eut lieu le dimanche 6 juin, avec une des meilleures assistances que nous ayons eues depuis plusieurs années.

Vingt-quatre (24) équipes furent enregistrées et acceptées. Voici les noms de ces équipes: Landmark, Saint-Pierre, King Hotel, Derkson Plumbing, Carpet Baggers, Pine Falls, Hungry Nine, Tyndall, Royal Trust, Rhineland, Roseau River, Eagle, Lorette, Roadhouse, Green Bay, Letellier, Chevaliers de Colomb (Saint-Boniface), Dominion City, Notre-Dame, Brewers (Saint-Boniface), Headingly Motor Inn, Altona, Saint-Adolphe, CKY Raiders. — A regret, le Comité n'a pu accepter les trois dernières entrées: Bagot, Arden et Emerson.

Vers 4h p.m. la pluie commença et le tournoi dut être interrompu. Les prix furent divisés entre les équipes gagnantes suivantes: Rhineland, Royal Trust, Headingly, Roadhouse, Roseau River, Brewers (Saint-Boniface) et Carpet Baggers. — $100.00 furent versés en prix aux équipes portant le plus bel uniforme: 1er prix $60.00 à l'équipe de Lorette; 2e prix $40.00 à l'équipe de Headingly. Le juge était Mlle Lee Kirkpatrick du Département du Tourisme et de la Récréation, de Winnipeg.

Le tournoi de Fer à Cheval fut une grande réussite.

M. Richard Grégoire, président, remercie toutes les personnes qui ont contribué au pique-nique, sans oublier Mme Liane Roy, en charge de la cuisine, ainsi que M. Ed. Oczkus pour la préparation du terrain de balle.

Nous souhaitons la bienvenue à Mlle Lee Kirkpatrick, du Département du Tourisme et de la Récréation, de Winnipeg, Elle est venue à Lorette pour trois mois — soit juin, juillet et août — afin d'organiser des activités pour les jeunes surtout, ainsi que pour les adultes durant la saison estivale. Son but est de planifier des loisirs pour occuper les personnes qui ne savent quoi faire durant les vacances, soit: jeux, natation ou même travail manuel. — Vous pouvez vous mettre en communication avec elle, chez Gilles Roque au 878-3208. Elle se fera un plaisir de connaître vos idées sur l'emploi du temps, surtout des étudiants(tes) durant l'été.

Mariage

Meilleurs souhaits de bonheur à M. Elzéar Lagimodière qui s'est marié le 22 mai dernier avec Florence Dumais de Saint-Boniface. A cette occasion, sa famille s'est réunie. Son frère Bernard, des Etats-Unis, et sa soeur Mme Bernadette Gautron, de Haywood, étaient présents.

...

Madame Aimée Marcoux qui a suivi des cours au Centre éducationnel de Saint Benedict en 1915, a accepté l'invitation d'une rencontre — le vendredi 11 juin 1976 — avec toutes celles qui avaient déjà pris des cours. — Elle a revu les métiers qui sont enseignés maintenant tels que la céramique, la poterie, etc. Mme A. Marcoux est une personne d'âge mûr, mais à l'esprit droit et le coeur débordant de joie. C'est elle qui a donné au Club d'Age d'Or les premières instructions en mosaïque, fleurs, etc. Maintenant que les activités sont commencées, les Dames du Foyer et quelques autres savent occuper leur temps libre et sont bien intéressées. Elles s'occupent aussi du Comité culturel. Quoiqu'en pensent quelques personnes irréfléchies, les personnes âgées ont beaucoup d'expérience et se plaisent à la transmettre aux autres jeunes bien pensants des autres Comités.

Graduation à Gimli

M. et Mme René Désautels, Mmes Malvina Gauthier, Landina Simard et Jeannine Porteous se sont rendus à Gimli, le dimanche 13 juin, pour assister à la graduation de nos deux braves et courageuses jeunes qui ont bravé le vent et la tempête d'hiver pour ne pas manquer leurs cours de fin de semaine, à chaque mois depuis janvier. Elles sont deux personnes de ressources dans la paroisse et qui donneront ces cours en septembre. Ce sont: Mme Diane Desmarais et Mlle Simone Gauthier, membres du Comité culturel de Lorette. Elles méritent des félicitations et notre encouragement. Ces cours se donneront aux seules personnes d'expression française. Suivez LA LIBERTE pour plus de renseignements. Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre. C'est ça que le Comité culturel de Lorette, tient bon à continuer de faire, coûte que coûte.

Rosa Therrien

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Les enfants de M. et Mme Georges Beaudette sont heureux d'annoncer le cinquantième anniversaire de mariage de leurs parents. Une cérémonie aura lieu en l'église de Saint-Jean-Baptiste à 4h30 p.m. dimanche le 4 juillet. Les nombreux parents et amis des jubilaires désireux de leur offrir leurs voeux sont invités à la salle du Centenaire le même jour, à 8h30 p.m.

Réunion annuelle de la L.F.C. à Transcona

La Ligue des Femmes Catholiques de l'Assomption tenait sa réunion annuelle le 2 juin. Le rapport de la présidente, Mme Jacqueline Van Kriken, indiqua que la section paroissiale de 33 membres avait tenu des réunions assez régulièrement. En septembre, des projets furent proposés pour l'année à venir. Même si ceux-ci ne furent pas tous réalisés, nous nous sommes efforcés de rendre nos rencontres plus intéressantes.

Quelques membres assistèrent au Congrès "Femmes et Société" à Saint-Norbert et au cours d'une réunion régulière, le rôle de la femme dans l'Eglise fut discuté. Une soirée de la Saint-Valentin avec tombola fut bien réussie.

□

Le 7 avril, l'Assomption recevait les deux autres paroisses de Transcona à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation de la Ligue. Le thème était "L'unité dans la diversité". Une messe fut concélébrée par les aumôniers et Mgr J. Bellavance, premier aumônier de la ligue en 1951. A cette occasion il y

(Suite, page 13)

La Saint-Jean-Baptiste à La Broquerie





Quelque trois mille personnes se sont rendues à La Broquerie en fin de semaine pour célébrer la Saint-Jean-Baptiste, Fête nationale des Canadiens-Français. Une belle fin de semaine, malgré une grosse pluie samedi soir qui ne réussit cependant pas à refroidir l'enthousiasme des participants à la fête. Par contre, la journée de dimanche, journée principale de l'événement, fut superbe. Soleil radieux, brise légère. On se sent chez soi, dans le beau village de La Broquerie où les gens vous reçoivent avec chaleur, où l'on respire la gaieté, où l'on se rencontre en français.

Après la cérémonie à l'église, dimanche matin, où l'on remarquait le ministre du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles, l'honorable René-E. Toupin, le président de la Société Franco-Manitobaine accompagné de sa famille, le docteur Gérard Archambault, qui prononça une allocution de circonstance, le Consul de France à Winnipeg, Monsieur Marcel Ollivier, l'honorable juge Alfred Monnin et Madame, le Recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface, Monsieur Roland Cloutier, et Madame, et d'autres personnalités de la francophonie. Des délégations de plusieurs endroits de la province s'étaient rendues à la fête.

Samedi soir, on avait choisi "Mademoiselle Manitoba Français '76", Yvette Troisfontaines et Les Gais Manitobains avaient donné leur spectacle.

Après le défilé des chars allégoriques le long de la rue principale les gens s'en furent au terrain de jeu où l'on s'en donna à coeur joie jusque tard dans la soirée. Au cours de l'après-midi et d'une partie de la soirée, Louis Dubé et une centaine d'artistes franco-manitobains donnèrent leur spectacle "Ambiance culturelle '76" qui fut une réussite (voir, page 9). Il y eut de la danse du bon vieux temps, des jeux, des sports, etc. Des "Trois Petits Cochons", l'arôme de bonnes côtelettes grillées... "Au Petit Canot", la bonne bière froide... Partout, la gaieté, la bonne humeur en famille. Une vraie belle fête de solidarité canadienne-française dont il faut féliciter les organisateurs qui y avaient beaucoup travaillé au cours des semaines précédentes. ■





Saint-Georges

Le 9 juin, une vingtaine de personnes de Saint-Georges et Powerview se rendaient à Selkirk monter sur le bateau "Lord Selkirk II", pour un voyage de deux jours sur le lac Winnipeg pour se rendre à Berens River où l'on nous servit un dîner "barbecue" après lequel l'on put visiter un intéressant musée et autres places d'intérêt. L'on passa deux jours agréables: il y avait des jeux et amusements pour tous les goûts, les repas étaient bons et les accommodations très satisfaisantes. Il faut mentionner que les personnes de Saint-Georges et de Powerview n'étaient pas seules: il y avait des groupes de Winnipeg, Saint-Boniface et différents villages manitobains appartenant à des groupes d'âge d'or. Tous ont semblé enchantés du court voyage.

...

Mme Paul Sherstone est de retour de l'hôpital où elle a subi une opération à un oeil. Tout va bien maintenant et l'on doit la revoir à son poste le "Bureau de Poste", lundi!

...

M. John Poitras est maintenant en charge de la buanderie et station de gasoline "Shell". Nos voeux de succès!

...

Nos voeux de longue vie et de bonheur à André Lafrenière et Gloria Baker dont le mariage fut bénit en l'église Sainte-Thérèse, samedi, le 12 juin.

De même à Arvid Kemball et Edith Wilcott dont le mariage fut bénit en l'église de Saint-Georges le 19 juin.

...

Mme Armand Désilets se rendait en ville, en fin de semaine et assistait à la graduation en "Nuclear Medicine" de sa nièce Jacqueline Dupont qui a gagné deux "awards": "M.S.R.T. Registration Award" et le "Frosst Award". Félicitations, Jacqueline! Les exercices de la graduation eurent lieu dans le théâtre de "New Basic Sciences Building", puis le souper et la soirée dansante au North Star Inn.

BAPTEME

Née le 25 mars, baptisée le 20 juin, Julie, Irène, Marie, fille de David Savard et Yvonne Tétreault, de Great Falls. Parrain et marraine: Louis et Irène Tétreault.

Mme Armand Désilets

Transcona

eut présentation des certificats de mérite pour 25 ans de service. Ce fut une très belle fête, car plusieurs eurent la joie de se rencontrer.

Plusieurs dons monétaires à la paroisse, aux missions du Brésil, Foi et Lumière, Développement et Paix, furent envoyés au nom de la Ligue.

On s'occupe toujours du transport des vieillards pour les messes dominicales.

Résultat des élections: présidente, Alice Comeault; ex-présidente Jacqueline Van Kriken; vice-présidentes, Thérèse Bérard (recrutement), Eveline Grégoire (bien-être social), Hélène Blais (publicité); secrétaire, Jacqueline Van Kriken; trésorière, Odile Gérardy. Autres comités: téléphone, Léonie Lamoureux; spirituel, Aurore Lamoureux; éducation, Rose Morier; transport, Noëllia Desharnais. Aumônier: Père Jean-Marie Chamberland, p.b., curé.

Pour clore la réunion tous se rendirent au restaurant "Shakey's Pizza" pour déguster une collation bien méritée.

Hélène Blais



PRIERE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement. . . (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion. Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

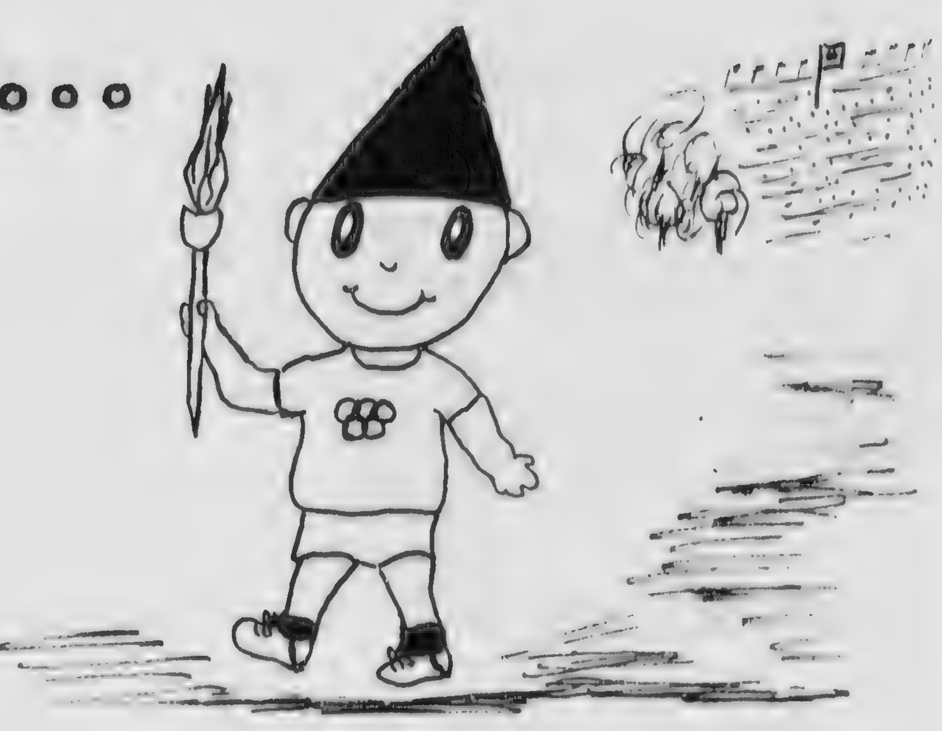


PHOTOS LÉO LAGASSÉ

La Page de Bicolo ...

*Avec Nico et Niki
je pars pour les jeux
Olympiques à Montréal.
Nous allons encourager
nos athlètes canadiens!*

Bicolo



CONNAIS-TU LES OLYMPIQUES?

L'historique des Jeux Olympiques

Les Jeux Olympiques débutèrent en Grèce il y a très longtemps. Le but de ces Jeux est de créer une atmosphère de paix et d'amitié entre les athlètes du monde entier. L'inauguration des Jeux est faite avec l'arrivée de la Flamme. Cette Flamme vient d'Elis en Grèce, et sera amenée ici au Canada par moyen de bateaux, d'avions et à la course. Il y a trois médailles à gagner pour chaque événement: or, argent et bronze. Les Jeux Olympiques ont un drapeau spécial. Il représente la paix et l'amitié. Chaque anneau a sa couleur: bleu, jaune, noir, vert et rouge. C'est pour symboliser l'union entre l'Eurasie (Europe et Asie), l'Afrique, l'Amérique du nord, l'Amérique du sud et l'Australie.



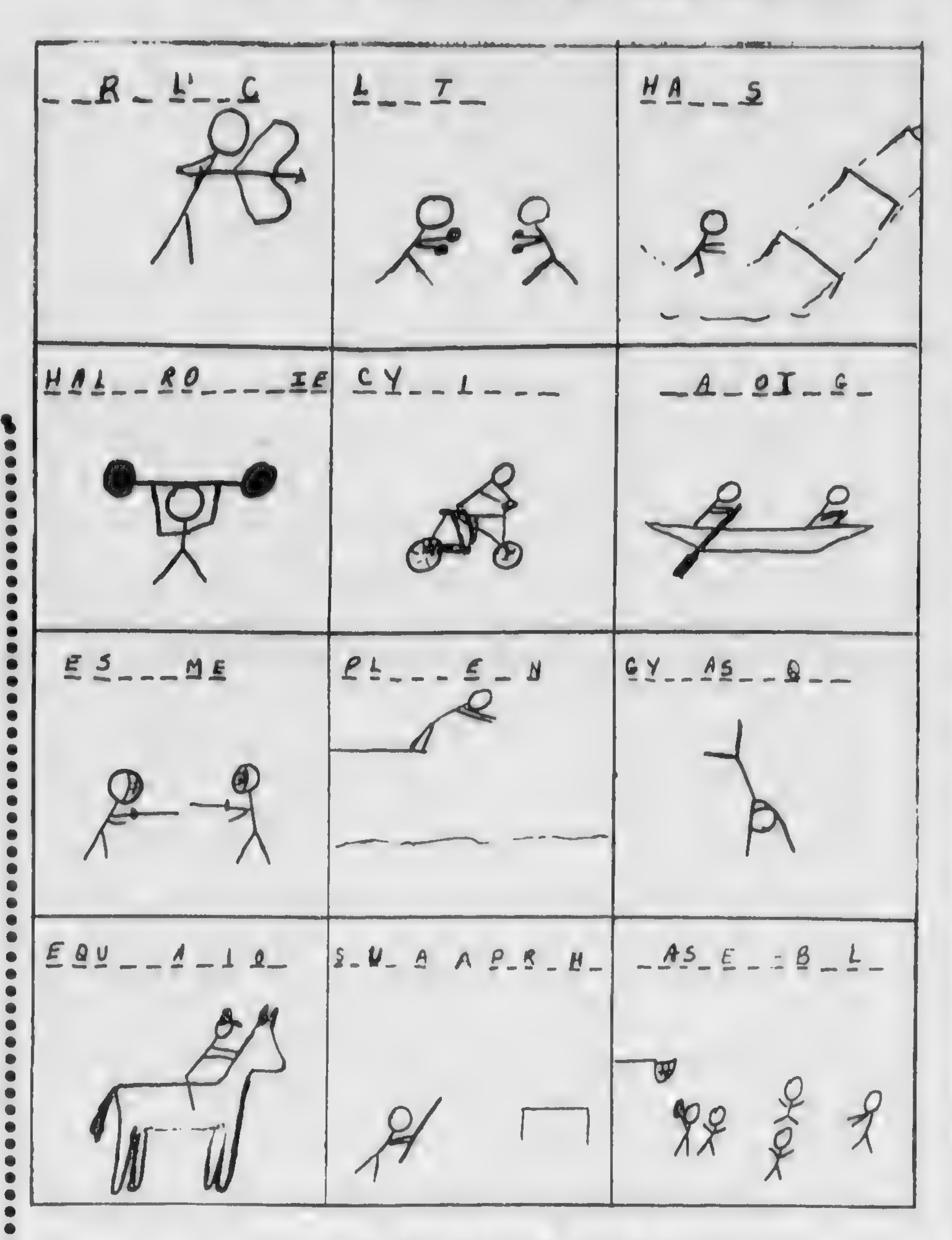
Connais-tu ce sport? C'est le saut en hauteur. Il demande beaucoup d'agilité de la part du sportif. Colore celui-ci à ton goût.

Les jeunes de La Broquerie, école élémentaire, viennent de me faire parvenir des dessins, des compte-rendus, des jeux concernant la grande journée OLYMPIQUE qu'ils ont organisée le 4 juin dernier.

Bravo La Broquerie!

Bicolo.

VOICI QUELQUES DISCIPLINES OLYMPIQUES. PEUX-TU COMPLÉTER LES MOTS?



VRAI OU FAUX?

1. LES JEUX OLYMPIQUES DÉBUTERONT LE 17 DE JUILLET À MONTRÉAL.
2. UNE HEURE PAR SEMAINE D'ENTRAÎNEMENT SUFFIT POUR GAGNER UNE MÉDAILLE D'OR AUX OLYMPIQUES.
3. L'HALTÉROPHILIE EST L'ÉTUDE DES PLANETES ET DU SYSTÈME SOLAIRE.
4. LE RECORD D'HALTÉROPHILIE DU MONDE POUR LES POIDS LÉGERS EST DE 50 KG.
5. LA DISCIPLINE DE L'ÉQUITATION EST L'ART DE MONTER À CHEVAL.
6. LA NATATION EST L'ART DE TRESSER LES CHEVEUX.

Je reviendrai en septembre avec de nouveaux jeux, devinettes, Mots Croisés, en somme tout ce que tu aimes de ma page et sûrement quelques nouveautés!

Est-ce que tu vas en voyage cet été? Ce sera intéressant puisque maintenant tu connais encore plus chaque province de notre beau pays et surtout le Manitoba.

Bonne vacances les Amis!

Bicolo

ACTIVITÉS pour les VACANCES!

Avec tes amis, prépare une journée olympique. Tu peux faire des courses de toutes sortes; courses dans des sacs de patates; en sautant sur une jambe; en courant de reculons; ou par équipes de deux avec une jambe attachée ensemble; ou encore des sauts en hauteur et en longueur. Tu peux remettre des rubans ou des prix pour les gagnants. . .

ou encore

A l'occasion des Fêtes dans ta paroisse, (par exemple, le tournoi de balle) à Notre-Dame-de-Lourdes ou les Fêtes-Grenouilles à Saint-Pierre, etc. . . organise avec tes amis une activité comme les Olympiques. Ce sera une belle façon de faire participer tout le monde.

Bonne Chance!

Ruban

1

PREMIER

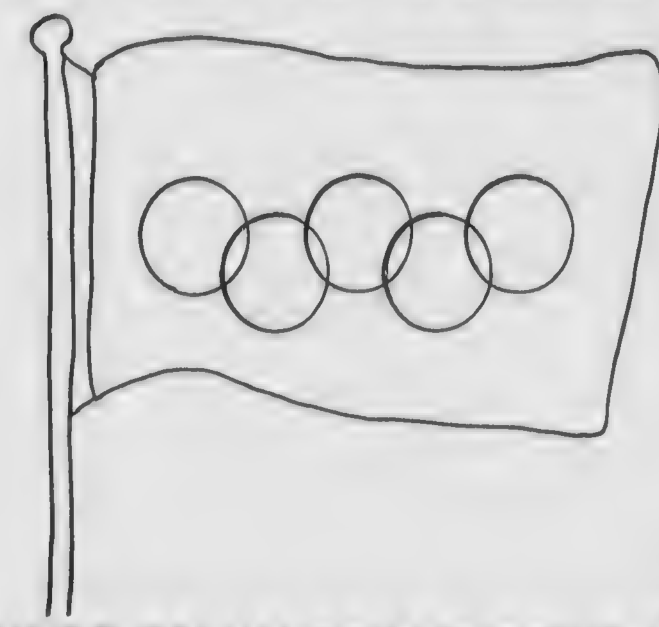
Avec du papier de couleur, fais des rubans et épingle-les aux gagnants de tes jeux.

Dessines-en pour tous ceux qui vont gagner.

Pour le 2e gagnant, choisis un ruban d'une autre couleur et écris DEUXIEME et fais de même pour le troisième gagnant.

N'oublie pas de donner des prix aux participants qui essaient bien fort mais qui ne gagnent pas!

VOICI LE DRAPEAU DES OLYMPIQUES.

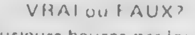


DESSINES-EN UN GRAND POUR METTRE À L'ENTRÉE DE TES JEUX OLYMPIQUES.

CHARADE

- MON PREMIER EST UNE EXCLAMATION DE SURPRISE.
- MON DEUXIÈME EST UN GRAIN QUE L'ON UTILISE POUR FAIRE UN TISSU.
- MON DERNIER EST UN OUTIL DONT LES MINEURS SE SERVENT POUR TROUVER DES MINÉRAUX.
- MON **TOUT** REPRÉSENTE UNE COMPÉTITION SPORTIVE MONDIALE.

MA RÉPONSE: (OH, LIN, PIC) OLYMPIQUES

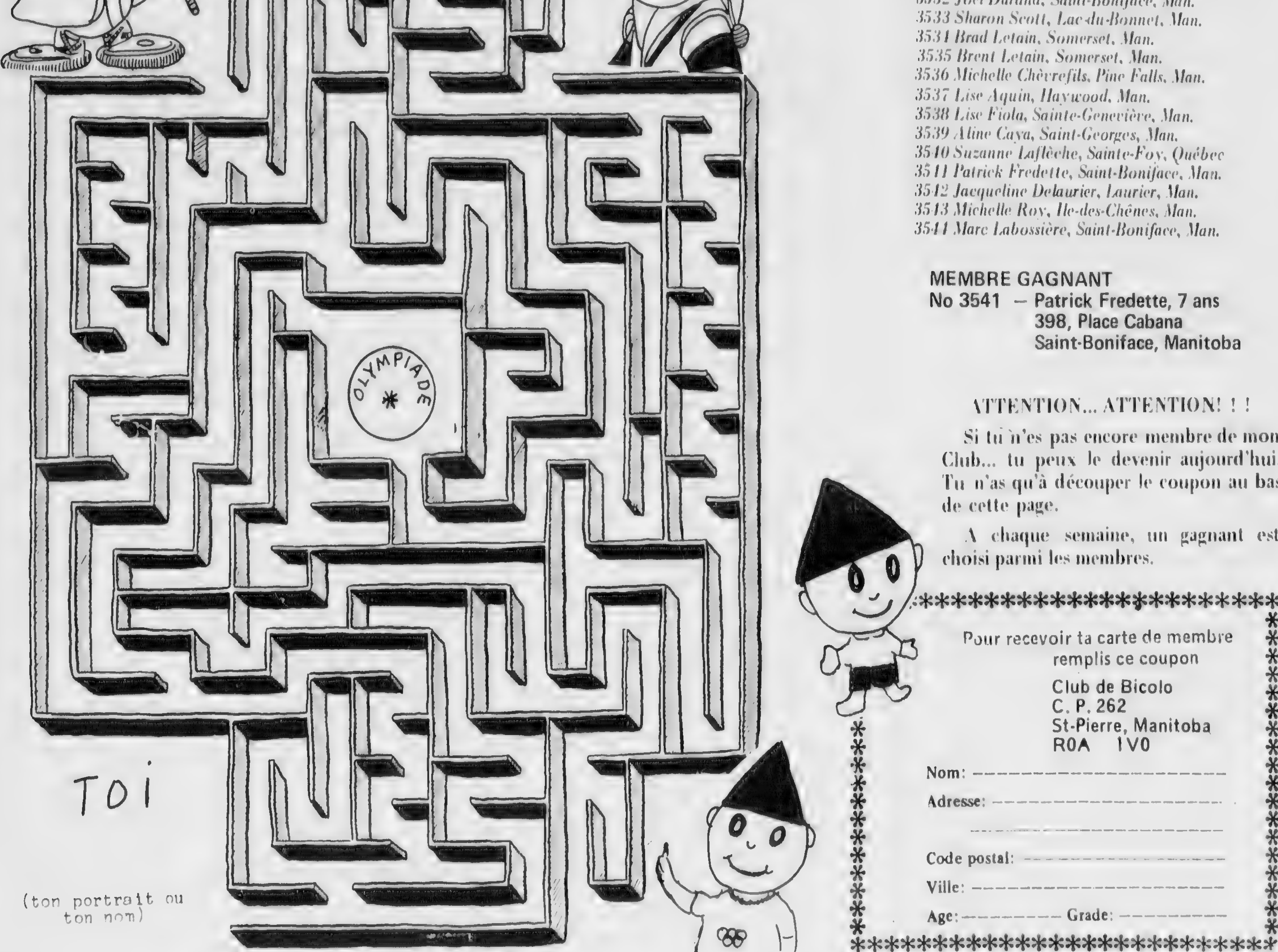


VRAI ou FAUX?

1. Vrai - 2. Faux, plusieurs heures par jour sont requises - 3. Faux, c'est la levée des poids et des haltères - 4. Faux, 312.5 kg 5. Vrai - 6. Faux, c'est l'art de nager.

UN PEU PERDU?

Lequel de nous quatre arrivera à l'Olympiade?



BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

3527 Pierre Lansard, Sainte-Anne, Man.
3528 Lise Lansard, Sainte-Anne, Man.
3529 Suzanne Lansard, Sainte-Anne, Man.
3530 Gérald Grégoire, Saint-J.-Baptiste, Man.
3531 Marc Poirier, Saint-Boniface, Man.
3532 Joël Durand, Saint-Boniface, Man.
3533 Sharon Scott, Lac-du-Bonnet, Man.
3534 Brad Letain, Somerset, Man.
3535 Brent Letain, Somerset, Man.
3536 Michelle Chèvrefils, Pine Falls, Man.
3537 Lise Aquin, Haywood, Man.
3538 Lise Fiola, Sainte-Geneviève, Man.
3539 Aline Caya, Saint-Georges, Man.
3540 Suzanne Laflèche, Sainte-Foy, Québec
3541 Patrick Fredette, Saint-Boniface, Man.
3542 Jacqueline Delaurier, Laurier, Man.
3543 Michelle Roy, Ile-des-Chênes, Man.
3544 Marc Labossière, Saint-Boniface, Man.

MEMBRE GAGNANT
No 3541 — Patrick Fredette, 7 ans
398, Place Cabana
Saint-Boniface, Manitoba

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____

Code postal: ______________________

Ville: ______________________

Age: ________ Grade: ________

La "Semaine du Canada"

ONTREAL, juin 1976 — CANADA — DE MES A-OURS", tel est le thème la SEMAINE DU CANA-A — 1976 qui a lieu à tra-rs le pays du 25 juin au r juillet.

SEMAINE DU CANADA t célébrée d'un océan à utre et compte promouvoir la fierté canadienne, l'unité nationale et le dialogue susceptible de rapprocher les Canadiens.

La Semaine est sous le patronage du Conseil pour l'unité canadienne (l'ancien Comite Canada), entreprise à but non lucratif et apolitique.

La Semaine du Canada a été inaugurée officiellement à Ottawa, à midi, vendredi, le 25 juin.

Le thème de la SEMAINE DU CANADA 1976 — "CANADA — DE MES AMOURS" — se veut un appel sincère et cordial à tous les Canadiens pour qu'ils manifestent leur fierté et leur sens patriotique à cette occasion. Durant la Semaine, des centaines et des milliers de Canadiens vont se remémorer les réalisations du passé et réaffirmer leur foi dans l'avenir du pays. UN CANADA POUR TOUS LES CANADIENS.

Nécrologie



oeur Alice GELINAS, s.g.m.

Soeur Alice Gélinas, après ente-trois ans de service ans la Province Saint-Boniface est décédée subitement Montréal, le 14 juin 1976. ée à Saint-Barnabé-Nord, uébec, elle y grandit et y çut son éducation première. Infirmière diplômée de Hôpital Notre-Dame, Montréal, Soeur A. Gélinas travailla dans cet hôpital jusqu'à son entrée au Noviciat es Soeurs Grises de Montréal (s.g.m.) où elle prononça ses voeux de religion en oût 1939.

Désignée par ses Supéeures pour l'Hôpital Saint-oniface, Manitoba, elle s'y employa jusqu'à son départ en 1961 pour l'Hôpital La Vérendrye, Fort Frances, Ontario. A l'Hôpital Saint-Boniface elle occupa successivement la charge d'hospitalière (Head Nurse) aux salles de chirurgie, de maternité et de salles d'opération. A Fort Frances, elle fut d'abord assignée au poste de surveillante en Nursing, puis de Directrice du Service de Nursing et du Centre de formation des Auxiliaires en Nursing (Nursing Assistants). En août 1966, elle devenait Administratrice de l'Hôpital, charge qu'elle occupa jusqu'en 1972.

Femme active, joviale, elle se montra organisatrice et administratrice à la fois dynamique et d'un jugement sûr. Le personnel de l'Hôpital de Fort Frances, de même que celui de l'Hôpital Saint-Boniface l'ont toujours vivement respectée et appréciée. Son humour et son dévouement savaient stimuler au travail sans en faire sentir le fardeau. Avec elle, c'était la paix et la joie. "She's a jolly good fellow" fut chanté pour elle au dîner d'honneur organisé lors de son départ de l'Hôpital La Vérendrye.

C'était l'heure de la retraite et Soeur Alice Gélinas se rendit à la Maison-Mère des Soeurs Grises de Montréal le 29 août 1972. Toujours active, elle offrit ses services aux soeurs âgées de l'infirmerie de la Maison-Mère alors que pendant ses vacances de l'été suivant, une première attaque cardiaque la força de réduire ses activités. Malgré son désir d'accomplir davantage elle donna encore beaucoup d'elle-même lorsqu'au matin du 14 juin 1976 elle s'en allait remplir pleinement son rôle le plus cher: "Aimer et Adorer".

Les funérailles eurent lieu le 17 juin en la chapelle de la Maison-Mère, Montréal. Le même jour elle fut inhumée au cimetière des Soeurs Grises, Châteauguay, Québec.

Que son repos soit joie et paix comme le fut sa vie!

REMERCIEMENTS

La famille J. Bérard désire remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie et qui ont fait preuve d'une grande bonté à l'occasion de la maladie et du décès de leur père bien-aimé, Josephat. Un merci spécial à l'abbé Lionel Bouvier pour son égard envers la famille, et aux Pères Saint-Denis et Alfred Bérard (neveu du défunt) qui officiaient aux funérailles. Merci aussi aux membres des chorales de Saint-Pierre et Saint-Malo qui firent les frais du chant; aux dames de Saint-Pierre qui servirent le goûter, et aux nombreux parents et amis pour leur aide précieuse à la maison. Un merci spécial aussi aux médecins, aux gardes-malades et au personnel de l'hôpital De Salabery pour leurs bons soins. Nous sommes reconnaissants pour tous ces gestes de bienveillance.

La famille Bérard

REMERCIEMENTS

Mme Thérèse Rocan et ses enfants désirent remercier très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Yves Rocan.

Les dons de messes, les tributs floraux, les contributions de dons à la Fondation du Coeur et l'assistance aux funérailles nous ont profondément touchés et nous ont aidés à accepter cette dure épreuve.

Nous désirons exprimer notre profonde gratitude aux prêtres qui ont célébré la messe des funérailles, aux porteurs, et aux dames qui ont bien voulu, après le service, s'occuper d'un goûter à la salle du Précieux-Sang.

"L'humanité, ainsi que le prouve son histoire récente, non seulement méprise la douleur mais incite à la dureté et à l'insensibilité." PAUL VI

"FOI ET LUMIÈRE" (suite)

handicapés, en Angleterre 40,000 à 60,000 handicapés vivent dans des hôpitaux, et en France il y a tant de handicapés dans les asiles et les hôpitaux psychiatriques.

La réalité de ce rejet existe donc. Foi et Lumière dit que celui qui est rejeté peut devenir source de salut, d'unité et de paix (c'est cela, le principe de Foi et Lumière). Il est source de salut car il nous transforme. Au lieu d'être des personnes qui veulent progresser, gagner de l'argent et être pris par un monde de normalité, nous allons découvrir, grâce à celui qui est rejeté, autre chose. Il va changer notre coeur. Ainsi nous apporte-t-il un message et aussi la joie. Il nous fait découvrir un nouveau sens de la vie non dans l'action politique, mais dans la rencontre, dans l'engagement communautaire les uns par rapport aux autres, la communion des coeurs et la compassion.

FOI ET LUMIÈRE: FOI EN JESUS.

Il y a un autre aspect de Foi et Lumière. On ne peut agir tout seul et il n'est pas facile d'entrer en relation vraie avec la personne handicapée; elle va peut-être nous changer mais il faut déjà que les semences du changement existent à l'intérieur de nous. Et c'est là où se retrouve, à la fois en lui et en nous, ce besoin de Jésus, des béatitudes, de l'Esprit Saint. C'est finalement Jésus qui fait cette transformation dans nos coeurs à travers la main et le visage de la personne handicapée.

Foi et Lumière a donc un message très important à transmettre non seulement à la société humaine mais aussi à l'Eglise. Lorsque Foi et Lumière sera vécu au niveau de toutes les paroisses, on n'aura plus besoin d'une association Foi et Lumière. Nous vivrons alors le mystère de l'Eglise au coeur duquel se trouve le pauvre. Nous avons vraiment besoin de l'Esprit Saint et de l'Eu-

(Suite, page 17)

"FOI ET LUMIÈRE" (suite)

charistie sans lesquels nous ne pouvons pas réellement vivre cette rencontre vraie et cet engagement avec le rejeté et découvrir dans son visage le visage de celui qui est ressuscité. C'est découvrir dans la croix de Jésus les semences de résurrection. Nous constatons très vite que nous ne pouvons pas vivre cela tout seul, mais seulement dans la communauté des frères et des soeurs de Jésus.

FOI ET LUMIÈRE: LA COMMUNAUTÉ.

Cette communauté est formée de trois groupes de personnes qui sont les parents, les amis (spécialement les jeunes) et, au coeur, l'enfant ou l'adulte handicapé. Si l'un de ces trois manque, ce n'est plus Foi et Lumière. Foi et Lumière n'est pas une association de parents, ce n'est pas une société de loisirs pour handicapés, ce n'est pas un mouvement de jeunes; c'est une communauté où se retrouvent trois types de personnes. Tel est le principe fondamental pour créer une communauté Foi et Lumière.

Il n'est pas difficile de mettre en route une communauté Foi et Lumière. Vous pouvez commencer très modestement: prendre contact avec le responsable de votre pays qui vous indiquera l'adresse de la communauté la plus proche et vous donnera quelques orientations. Le deuxième temps est simple: il s'agit de faire se rencontrer trois familles et quelques jeunes (avec une guitare). Ils seront une quinzaine; ils pourront se retrouver quinze jours après avec, peut-être, un prêtre qui célèbrera l'Eucharistie. Peu à peu cela ira en s'approfondissant. Méfions-nous du danger de vouloir créer de grands groupements car on risque de ne plus y rencontrer les personnes. Il faut de petits groupes Foi et Lumière où il y ait de réelles rencontres interpersonnelles, où les gens décident ce qu'ils vont faire (week-end, retraite, pèlerinage, loisir... peu importe).

Dans une ville, il peut y avoir trois groupes de trente avec une équipe de quatre ou cinq responsables pour chaque groupe; trois à quatre fois par an, ces responsables pourront se retrouver; ils seront alors une quinzaine et ce ne sera plus une personne qui animera les groupes mais une communauté de quinze personnes. Telle est la façon de préparer l'avenir, sinon Foi et Lumière risque de mourir. Les relations interpersonnelles communautaires doivent être le fondement des équipes Foi et Lumière.

Dans la vie communautaire, on est appelé par Dieu; on est souvent avec des personnes qu'on n'aurait pas choisies. Il veut qu'on s'aime et, au coeur des communautés, il y a le pauvre. On ne l'a pas choisi, mais il est là. La vie communautaire est un don de Dieu.

FOI ET LUMIÈRE A BESOIN DE RESPONSABLES

. Dans deux ans, je ne serai plus coordonnateur, le bureau doit se renouveler, l'équipe constituée d'un délégué par pays doit devenir très vivante. Il est indispensable que la relève se fasse, mais à condition qu'il y ait une équipe internationale où existe cette communauté d'esprit car je crois vraiment que Foi et Lumière a un message important à donner. Appelé par la Vierge en 1971, consacré par l'Eglise en 1975, c'est à nous maintenant de porter le message!

ATTENTION

JEUNES TRAVAILLEURS – UNIVERSITAIRES

de 17 à 25 ans

Voici quelques activités qui pourraient vous intéresser:

Mercredi le 30 juin et Jeudi, le 1er juillet

- à Rock Lake, il y aura un grand rassemblement des jeunes de Saint-Claude, Somerset, Notre-Dame-de-Lourdes et des environs. Cela comprend une soirée de camping suivie d'une journée d'activités.

Vendredi soir, 2 juillet

- Café rencontre

Vendredi soir, 2 juillet (7h00 p.m.)

- Café rencontre
- musique et rafraîchissement
  Cette soirée est organisée par les jeunes de Sainte-Anne, Lorette, La Broquerie, South Junction et des environs.

Dimanche, le 4 juillet (3h00 p.m.)

- pique-nique suivi d'une danse à Saint-Malo
  Les jeunes de Saint-Malo, Saint-Pierre et Saint-Jean-Baptiste vous invitent.

Pour plus d'information, appelez (à frais virés) Fernand, Claude ou Marielle, au 233-4915.

TU VEUX TE FAIRE DE NOUVEAUX AMIS?

ALORS VIENS!!!

LE PIQUE-NIQUE À SAINT-NORBERT

le dimanche, 20 juin

– UN VRAI SUCCÈS!

Au-delà de 300 personnes assistaient au pique-nique à Saint-Norbert, dimanche dernier. La journée ensoleillée débuta par une messe folklorique en plein air, célébrée par M. l'abbé Bernard Bélanger qui souhaita la bienvenue à tous. Le chant dirité par Mme Paulette Lafond, accompagné de Mme Hélène Arpin, Lionel Ferré et Janet Hudon ajouta de la joie et de l'entrain.

La messe fut suivie par une courte procession du terrain de jeux à l'église puisque c'était la procession de la Fête-Dieu. Il fut bon d'entendre entonner le chant latin "Tantum Ergo".

Suite à cela, les gens se dipersèrent aux diverses stations de jeux — soccer, ballon volant, baseball et fers à cheval. Les jeunes aussi participèrent à des jeux de groupes organisés par les Guides, sous la direction de Soeur Rachelle Schaubroeck.

Vers 6h30 l'arôme du "barbecue" se fit sentir alors que la plupart se regroupèrent pour célébrer la Fête des Pères de famille.

Ensuite tous se réunirent autour du feu de camp (préparé par les Scouts) pour chanter ensemble. La soirée se termina par le "tir au câble" où tous se permirent quelques taquineries.

Des remerciements au conseil régional de Saint-Norbert et aux divers organismes qui ont collaboré à l'organisation de ce pique-nique pour en faire un vrai succès!!!



On demande

MANITOBA
LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL

TRAVAILLEURS SOCIAUX (SANTÉ MENTALE)

Le **MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL,** Section des Services aux Communautés, requiert une personne pour dispenser des traitements divers, directs et de nature préventive, à une population déterminée vulnérable à de sérieuses affections psychiatriques. Ces services comprennent l'évaluation de la situation, l'intervention directe au moment de crises, la consultation et les soins thérapeutiques aux populations d'une région spécifique.

QUALIFICATIONS:

Une maîtrise en soins de santé mentale et deux années d'expérience dans cette discipline. Etre bilingue constitue un atout.

SALAIRE: $11,964 - $17,976 par année (présentement en révision)

Les candidatures doivent être posées par écrit en indiquant le numéro de concours no 630 LE OU AVANT LE 5 juillet 1976, à

La Commission du Service civil
904—155 Carlton Street
Winnipeg, Manitoba
R3C 3H8

Le Conseil des Ecoles Séparées (CR) Chapleau, Panet & Caverley Requiert Pour le 1er septembre 1976

Trois professeurs pour le cours français au niveau élémentaire, entre autres une personne pour la bibliothèque.

Echelle de salaires pour l'année 1976-77 présentement en négociation.

Bénéfices marginaux: O.H.I.P. - Assurance vie et plan pharmaceutique - 75%

Pour de plus amples renseignements, téléphonez à M. Joseph Beaulieu, directeur, en composant le numéro suivant: 705-864-1869.

Veuillez adresser vos demandes à:
M. Ronald Bruneau,
Administrateur d'Affaires,
C.P. 788,
Chapleau, Ontario.



Centre de Main-d'oeuvre du Canada — Canada Manpower Centre

283, avenue Taché

49478 - **Ingénieur civil, 2e année.** Salaire: $800.00 par mois. Expérience comme arpenteur de voies publiques sera utile.

49579 - **Cuisinier de mets à la carte.** Salaire: $3.00 de l'heure. Expérience nécessaire. Les heures de travail sont de 5h30 le matin à 2 heures de l'après-midi.

49679 - **Commis du service de la paie.** Salaire: $550.00 par mois. 12e année. Expérience requise. Admissible à un cautionnement.

49655 - **Vitriers en bâtiment.** Salaire: $5.00 de l'heure. Expérience nécessaire. Du lundi au vendredi de 8 heures à 16h30.

49600 - **Directeur-gérant de restaurant.** Salaire: $650.00 par mois. Les heures de travail varient. Expérience nécessaire. Charge complète de l'établissement.

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-2669.

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE

DEMANDE

AUXILIAIRE SCOLAIRE
PLEIN TEMPS
à
L'ÉCOLE LACERTE

Exigence: compétence en français

Fonctions: Tâches à être précisées et déterminées par la direction de l'école.

Entrée en fonction: Au début de septembre 1976.

S'adresser à Mme Denyse Morrish
Secrétaire administrative
Division scolaire de Saint-Boniface
50, chemin Monterey
Saint-Boniface, Manitoba
R2J 1X1

MANITOBA
YOUTH SECRETARIAT

vous cherchez de l'AIDE pour l'été?

Employez les services d'un étudiant du secondaire, cet été. Ils sont nombreux qui cherchent un emploi. Livreurs, aides dans les restaurants, journaliers, qui que vous cherchiez. Vous serez surpris des talents des étudiants du secondaire.

Nous pouvons vous fournir des employés à plein temps ou à temps partiel. Appelez le Centre de Placement des Etudiants du Secondaire:

CENTRE STEINBACH
302, rue Main
Tél.: 326-2506

ou appelez le Citizens Enquiry: Winnipeg: 957-8920
Rural: 1-800-292-8920

En collaboration avec le Centre de Main-d'oeuvre du Canada



cherche un(e) SECRÉTAIRE-ADMINISTRATIF(TIVE)

FONCTIONS:
Sous la direction d'un conseil d'administration
- Prendre charge de la comptabilité
- Se charger du secrétariat
- Se charger de la coordination de toutes activités

QUALIFICATIONS REQUISES:
- Une bonne connaissance du français et l'anglais
- Expérience en administration générale

Poser votre candidature par écrit à:
Les Gais Manitobains
Ensemble Folklorique
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba

Date d'entrée en fonction le 1er août 1976
Pour plus de renseignements téléphonez: 233-8972

Personnel

Jeune homme catholique, célibataire, âgé de 29 ans, honnête, avec belle situation, désire rencontrer jeune fille catholique de langue française qui aime la danse, les réceptions, le camping, etc. But: mariage. Veuillez répondre brièvement à: Boîte 402, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Manitoba.
13-402-14 C

Un monsieur âgé, plaisant et indépendant est à la recherche d'un foyer avec lit et salle de bains au 1er étage. Famille de langue française dans la région de St-Boniface de préférence. Coût négociable. Pour plus de renseignements veuillez contacter Laurie Webster de 9 heures à 5 heures du lundi au vendredi au 774-6511 poste 7287.
13-400-13 C

JE DESIRE LOUER une garçonnière (Bachelor suite) ou une grande chambre non meublée au 1er étage sur les rues cathédrale ou St-Jean-Baptiste ou dans les environs. Composer: 668-1282.
13-405-13 C

On cherche un foyer qui accueillerait une femme d'âge moyen. Pour plus de renseignements, appelez Helen McIvor, au 947-1481.

Homme de 65 ans demeurant dans un bel appartement désirerait partager son appartement de la rue Aulneau avec un Canadien français. Composer: 233-5716.
13-406-13 c

AIMERAIT GARDER ENFANTS chez employeur du lundi au vendredi. Composer: 774-8549.
13-401-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer: 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
2-289-JNO

À louer

Logis de 2 pièces meublé, pour dame. S'adresser à: 457, rue Jeanne d'Arc, St-Boniface.
13-407-JNO

Précieux-Sang - Chambre pour homme. Entrée et salle de bains privées. Références requises. Composer: 233-6697 ou 334-3613.
13-408-JNO

Chambre meublée au 2e étage. Poêle et réfrigérateur. 452, Valade, en face de l'hôpital. $65.00 par mois. Libre le 1er juillet. Composer 233-0011 après 5 heures.
12-391-JNO

Pour les mois d'été, 2 maisons-roulottes avec toutes les commodités. Faites vos réservations pour louer à la semaine ou au mois. Composer: 247-7673.
11-380-JNO

Avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU YVES SEVERE ROCAN, de la Ville de Winnipeg, au Manitoba, Comptable.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba R2H 0G4 le ou avant le 1er août 1976.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour du mois de juin, A.D. 1976.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

À vendre

St-Malo - Maison de 3 chambres à coucher. Composer 347-5425 après 6 heures.
12-389-15 C

Rue Notre-Dame, près rue Taché. Bungalow en stuc, 1½ étage, 4 chambres à coucher. Haut et soubassement complets. Lot de 50 pieds, garage, etc. Composer: 247-2457.
12-392-JNO

agents d'immeubles



ST-BONIFACE $25,900
Maison de 2 chambres à coucher avec hypothèque CMHC à 8½%.

ST-BONIFACE $31,900
Maison de 1½ étage sur beau lot avec garage. Bien propre.

RUE KITSON
Grande maison de famille ou de revenu. 3 salles de bains. En très bon état. Près Précieux-Sang.

RUE KITSON
Maison de 1½ étage sur beau grand lot avec garage. Soubassement complet. 2 salles de bains.

GIMLI
Beau grand lot avec beaux arbres donnant sur plage.



ST-BONIFACE
Jolie maison de famille de 1½ étage, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, belle cuisine avec laveuse à vaisselle, salle de récréation. Plaque de ciment pour 3 voitures. Bien propre et avec lot clôturé.

ST-BONIFACE $21,500
Maison de 7 pièces, 2 salles de bains. Peut servir pour famille ou revenu.

ST-BONIFACE $20,900
Maison de famille ou de revenu. 2 salles de bains. Près autobus.

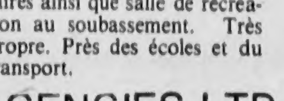


ST-VITAL $39,000
Joli bungalow de 3 chambres à coucher, grande cuisine et salle de bains. Chambre à coucher et salles de bains supplémentaires ainsi que salle de récréation au soubassement. Très propre. Près des écoles et du transport.

NORWOOD
Duplex côte à côte, 3 chambres à coucher et salle à manger de chaque côté. Le côté sud avec tapis mur à mur et garage double. Un seul côté ou les deux côtés peuvent être achetés.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Maison de 2 étages, 8 pièces, 2 salles de bains. Grand lot. Faisant face au parc Provencher. Peut servir pour famille ou revenu.

RUE HORACE
Maison de 1½ étage avec soubassement complet. Garage double. 2 salles de bains.



M METRO AGENCIES LTD
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

DUBOIS SALES & REALTY CO.

COURTIERS EN IMMEUBLES
ED. DUBOIS, propriétaire ST-MALO, Manitoba R0A 1I0
Tél.: 347-5298



ST-MALO - RUE PRINCIPALE - Maison toute neuve de 3 chambres à coucher sur grand lot de 60 x 165. Prix raisonnable.

DANS LES ENVIRONS DE ST-MALO - Terrain boisé de 80 acres près du lac et avec accès facile par route de section. Prix raisonnable.

ST-MALO - 200 verges de la plage. Grand lot à prix raisonnable.

ST-MALO — Lot boisé de 100 x 200 dans Shorelake Drive avec accès au lac. A prix raisonnable.

PARTIE SUD DU VILLAGE DE ST-MALO - Deux terrains de 8 et 9 acres à prix très raisonnable.

ST-MALO - Beau chalet neuf de 2 chambres à coucher complètement meublé en face du lac. Prix raisonnable.

Pour meilleurs résultats, appelez après 6 heures
ACTION SERVICE SATISFACTION

NU-WORLD REALTY

ST-BONIFACE **4 PLEX**
Deux logis de 2 chambres à coucher et 2 logis de 1 chambre à coucher. Près hôpital. Prix: $39,500 seulement.

LORETTE - MANITOBA
Bungalow de style Capri d'environ 1,700 pieds carrés. Très très spacieux. Age: 1½ an. 7 pièces, 3 plomberies, salle familiale avec foyer, tapis mur à mur, patio, garage double. Grand terrain avec jardin. La plus belle des maisons. Prix: $80,000 seulement.

McKAGUE SIGMAR
Centre Commercial Southdale
256-4356

INVESTISSEMENT
Commerce très prospère - machineries agricoles - Bonne clientèle établie depuis un bon nombre d'années - Conditions de vente avantageuses. Village canadien-français - Pour de plus amples renseignements appelez Annette Roy 256-1186.

ST-PIERRE 64 ACRES
Bon terrain cultivé près de la route 59. Prix avantageux à $17,900. Appelez Mme Manaigre 256-6117 ou 256-4356.

ST-VITAL RUE PILGRIM
Vous avez des enfants!!! Maison de 1½ étage avec 3 chambres à coucher, un grand salon et une bonne cuisine. Appelez Louis Carrière 253-2381 ou 256-4356.

3.5 acres
STE-ANNE - MAN. 1,080 p.c.
Joli bungalow de 3 chambres à coucher - grande cuisine - tapis mur à mur - Possession le 1er août. Léo Grouette 257-2363.



POUR VENDRE
OU ACHETER
APPELEZ
LOUIS CARRIERE
253-2381

POUR INVESTISSEMENT
4 logis Rue Dumoulin
Logis principal: 3 chambres à coucher - 3 logis de 1 chambre à coucher - En bon état - Age: 20 ans. Léo Grouette 257-2363.

LUXE ET CONFORT
Pour vous qui rêvez luxe et confort à prix modique - j'ai la réponse pour vous. Maison spacieuse - très agréable - garage attenant - piscine chauffée. Grand lot - hypothèque avantageuse - Pour de plus amples renseignements appelez Annette Roy 256-1186 - Bur. 256-4356.

PARC WINDSOR
Excellente maison de 3 chambres à coucher avec salle à manger, grande cuisine, salle de récréation ainsi qu'une autre chambre - Située sur une baie près des écoles et autobus. Pour visiter cette maison appelez Mme Manaigre 256-6117 ou 256-4356.



DANIS REALTY LTD.
519, CH. STE-MARIE – ST-VITAL
Tél.: 247-8957



155 HUMBOLDT - Quelle belle maison pour seulement $36,500! 2 grandes ch. à c. - une salle à manger - une cuisine moderne et une salle de récréation! Appelez Yvette Pelletier.

PRES ECOLE LAVALLEE - Bungalow neuf de 3 ch. à c. - Il est encore temps de choisir vos couleurs dans cette jolie maison de goût - S.V.P. appelez Ada Guenette.

IMMEUBLE-APPARTEMENTS - A besoin de réparations - Etes-vous prêt à remodeler un immeuble de 6 logis? Avec un marteau et un pinceau vous pouvez sans doute multiplier la valeur de votre investissement - Appelez Aimé Fillion pour plus de détails.

NIVERVILLE - Nouvelle maison sur 5 acres - Contactez Aimé Fillion.

UN ATELIER POUR VOUS MONSIEUR! Une bonne aubaine pour l'homme qui a besoin d'un garage isolé! La maison de 2 ch. à c. est vieille, mais le lot de 50 x 223 avec de beaux grands arbres vous donne en vérité une bonne aubaine pour $21,900 - Contactez Mme Pelletier pour rendez-vous.

CINQ ACRES - ANOLA - Complètement boisé, ce terrain est idéal pour construire votre prochaine maison - Appelez Aline Danis.

69 RUE MORIER - Une maison épatante! On demande seulement $47,900 pour ce joli bungalow moderne - POSSESSION le 1er juillet si désiré - Appelez Mme Danis ou Aimé Fillion.

Aime FILLION: 256-4762
Belva SMITH: 453-7424
Claude FILLION: 257-1765
Ada GUENETTE: 247-5903
Yvette PELLETIER: 247-2372
Carole GAUTHIER: 233-1214

Ça y est...

longuement attendu . . .
mais ça en valait la peine!

GERRY & ZIZ
FINALEMENT

STEREO
JOLLY
PJ-0176

Pour recevoir votre copie du microsillon FINALEMENT de Gerry & Ziz, vous n'avez qu'à remplir la formule ci-dessous et la retourner avec votre chèque ou mandat de poste à: LES PRODUCTIONS JOLLY LTEE, 520, rue Aulneau, St-Boniface (Manitoba) R2H 2V3.

une valeur de $7.98
seulement $6.39 et taxe

EN VENTE

CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
MUSICANA — SOUND LOVERS
LIBRAIRIE LANDRY

FINALEMENT est une réalisation de LES PRODUCTIONS JOLLY LTEE

GERRY & ZIZ
FINALEMENT

NOM ....

ADRESSE ....

.... CODE POSTAL ....

S.V.P. trouver ci-inclus la somme de .... pour ..... microsillons FINALEMENT de Gerry & Ziz ($6.71 chacun — $6.39 et .32 de taxe de vente provinciale.)